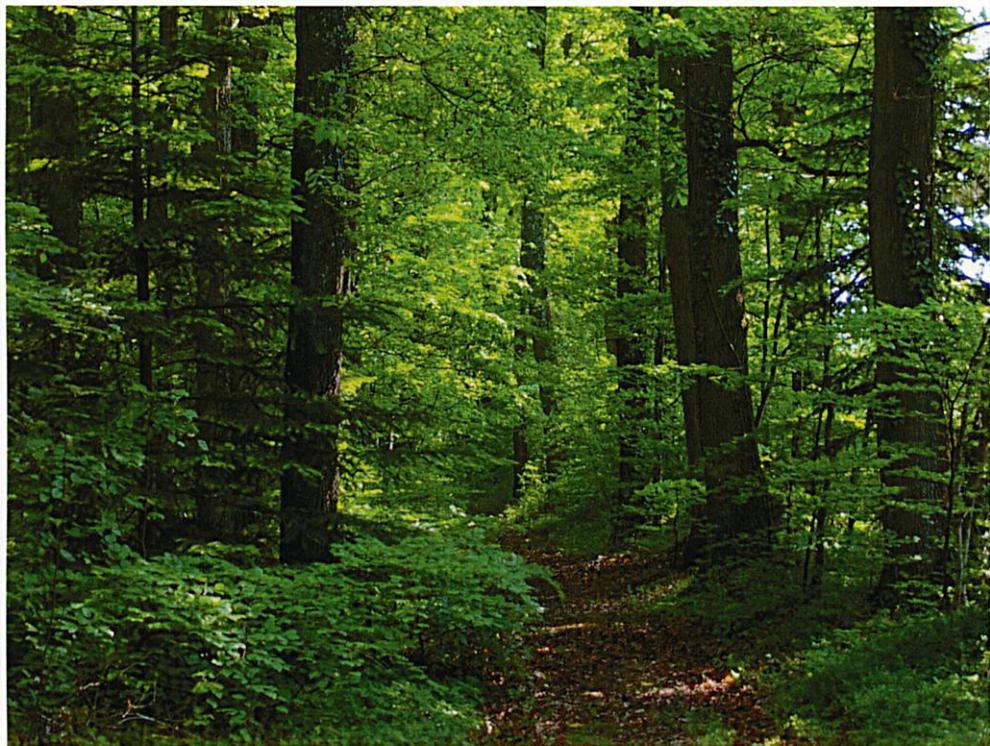


Histoire & Traditions Populaires

AUPRÈS DE MON ARBRE

Catalogue de l'exposition



Bulletin semestriel publié par le Foyer Rural du Billot - 14170 L'Oudon
N°143 - juin 2019

AUPRÈS DE MON ARBRE

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin semestriel publié par le
Foyer Rural du Billot
14170 L'Oudon
Téléphone: 02 31 20 62 72
Courriel: j.maneuvrier@gmail.com
Web : www.lebillot.org

Juin 2019 - n°143 - 47^e année

Abonnement et adhésion à l'association : 21 €
(pour un envoi par la poste, ajouter 10 €)

Comité de publication formant le conseil d'administration de l'association : **Président :** Jack MANEUVRIER. **Vice-Présidents :** Dominique BORDEAUX; Michel NIGAULT; François WÈBRE. **Trésoriers :** Chantal GUILLIN; Almir BELLIER. **Secrétaires :** Paule BRICON; Marie-Thérèse HUGOT. **Membres :** Jean-Jacques BAIZE; Liliane et Lucien BERTRAND; Arlette et Yvon BOUILLÉ; Thierry BRICON; Stéphanie BRICON; Claude et José CASTEL; Mercé et Florent CHABOISSIER; Maÿ et Michel CHANU; Jean-Yves CHAZAL; Claire COEURET; Marcel COULON; Mauricette GODET; Marianne GUILHOU; Gérard GUILLIN; Guy HARDOUIN; Daniel LALIZEL; Majo et Bernard LECERF; Roselyne et Jean-Pierre GALLOU; Annie et Jean-Noël MOTTE; Christophe MANEUVRIER; Danie MANEUVRIER; Françoise et Jean-Paul MECKERT; Sylvie et Lucien PERDEREAU; Odile PLÉKAN; Christophe ROBERT; Fabienne et Olivier STOREZ; Franck TIRARD; Evelyne TOSSELLO; Françoise et Jean TRAMBLAIS; Adeline TRUFFERT; Colette WÈBRE.
Secrétariat d'édition et mise en page : Arno MANEUVRIER.

Auprès de mon arbre

Histoire et Traditions Populaires - n°143

Sommaire

Les arbres de la ferme (années 1950-1960)	p. 7
Témoignages de Jean BOUTIGNY, Louis BRICON et Bernard MARIE	
« On vivait avec la cheminée »	p. 13
Henri VANDENBOS	
Les métiers du bois dans l'anthroponymie normande ...	p. 21
Dominique FOURNIER	
Le pèlerinage au chêne de saint Méen	p. 63
Jack MANEUVRIER	
Le bois de chauffage	p. 71
Jack MANEUVRIER	
L'arbre et ses petits métiers	p. 77
Jack MANEUVRIER	
Une vente d'arbres à Thiéville en 1848	p. 93
Marcel COULON	
Le peuplier et les boîtes à fromages	p. 101
Jean TRAMBLAIS	
Une forêt musicale en Pays d'Auge	p. 107
Philippe DORLÉANS	
Parisienne ou le secret du Père Fabius	p. 111
Pierre FRÉMONT	
Appel à témoins	p. 113
Christiane DORLÉANS	
Le Foyer rural du Billot	p. 117
Remerciements	p. 127

Arbre quel est ton nom
Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver
Je suis l'ombrage ami lorsque brûle le soleil d'été
Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table
Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fais les navires
Je suis le manche de ta houe et la porte de ton enclos
Je suis le bois de ton berceau et de ton cercueil
Je suis l'arbre à pain, l'ombrage de la justice
Je suis le calme et la détente lorsque tu es stressé
Je suis l'ami, le paysage, le compagnon de vie
Je suis l'aatache de ton sol, la source de ton air
Je suis, tu es, nous sommes, création du vivant
Ecoute ma prière. Respecte-moi. Aime-moi

Adaptation d'un ancien texte yougoslave
La prière de la forêt
in *L'Arbre* de Jean Parret, éd. Actes Sud, 1999.

Les arbres de la ferme

(années 1950-1960)

Témoignages: Jean BOUTIGNY (Omnois),
Louis BRICON (Villy-lez-Falaise) et
Bernard MARIE (Saint-Jean-de-Savigny)

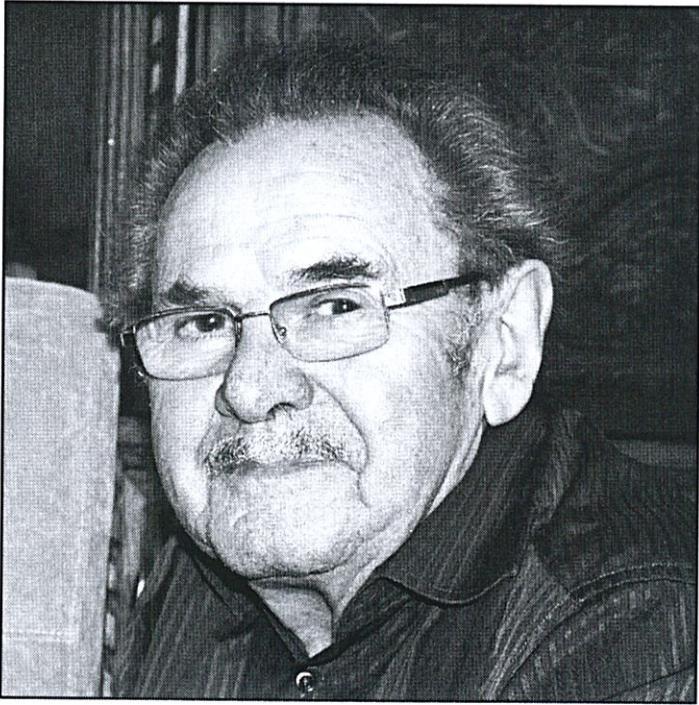
« Chez nous il y avait quelques chênes, des frênes, des noyers, des peupliers, des ifs, des ormes — avant la graphiose, cette maladie qui les a touchés à partir de la sécheresse de 1976. Il y avait aussi des merisiers, des noisetiers et des saules. » (JEAN)

« Chez nous aussi, et beaucoup d'ormes et de frênes parce que ça pousse bien. » (LOUIS)

Les ifs : souvenirs et anecdotes

« Je me souviens qu'avec les ifs, il fallait faire attention. Quand la branche était séchée ou coupée, elle devenait toxique pour les animaux. Mon père avait perdu des vaches à cause de cela. » (BERNARD)

« En effet, il y avait deux beaux ifs chez nous à l'entrée de la ferme et, suite à une tempête qui avait cas-



Jean Boutigny (photo : T. Bricon)

sé des branches on avait retrouvé morts une jument et son poulain. Mais les ifs sont des arbres courants dans les cimetières. Quand ils sont vieux le tronc peut se creuser ; c'est comme ça, qu'à Bons-Tassigny, pendant la guerre de braves paysans avaient mis leur réserve de calva dedans (la régie ne passait pas dans les cimetières). Je me rappelle aussi qu'à La Lande-Party, le barbier s'y était installé ; si bien qu'il rasait les hommes avant la messe. » (JEAN)

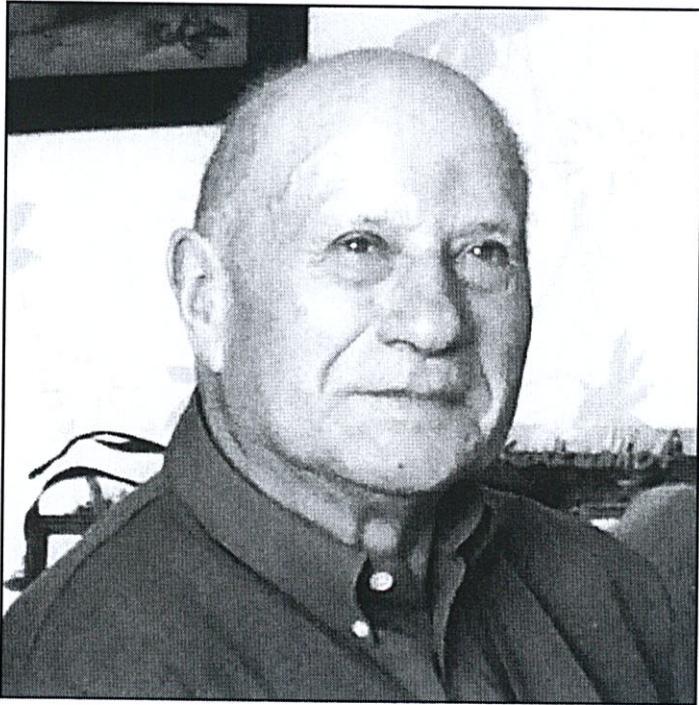


Louis Bricon (photo : T. Bricon)

Le bois de chauffage

« Pour le bois de chauffage on coupait le bois mort des pommiers, on émondait les vieux arbres et on élaguait les haies.» (LOUIS)

« Après avoir terminé le ramassage des pommes, on se mettait à faire le bois pour l'hiver. On avait l'obligation de couper une haie tous les 9 ans et il fallait arrêter de tailler les arbres pour le 15 avril ; en effet un propriétaire exigeant pouvait réclamer des dommages.» (JEAN)



Bernard Marie (photo : T. Bricon)

« Mon père, en tant que fermier, n'avait pas le droit d'abattre des arbres, sauf ceux qui étaient morts. Si la tempête en avait abattu un, il fallait le signaler au propriétaire. Je me souviens de ces corvées de *faire le bois* qui nous occupaient tout l'hiver. Avec les petites branches, on faisait des fagots que l'on liait avec des branches de coudrier. Avec les brindilles et les épines entourées de branches on faisait aussi des « bourrées » qui servaient à allumer le four à pain et le fourneau qui chauffait l'eau de la laiterie. Mon père disait qu'un

bon ouvrier devait faire 100 fagots dans sa journée. Les fagots terminés, on les transportait jusqu'à la ferme où on les tassait régulièrement jusqu'à faire un toit incliné avec les plus gros par dessus, ce qui faisait un meulon. » (BERNARD)

Les autres utilisations du bois

« On utilisait le bois d'acacia pour faire les piquets de clôtures. Je me souviens qu'on en achetait parce qu'il fallait refaire souvent les clôtures des champs. Je faisais aussi des coings avec l'if très résistant et des manches d'outils avec le sureau. » (LOUIS)

« Autrefois, on effeuillait les branches de l'orme (c'était le travail des femmes) pour mélanger avec de la farine d'orge et du petit lait pour faire une soupe pour les cochons. Et puis on ramassait aussi les glands pour les lapins. » (BERNARD)

« Chez nous on débitait les peupliers, les ormes avec une machine à ruban. Le bois était transformé en planches, bastaings, chevrons, solives, etc. pour les charpentes et aussi pour la menuiserie. Les loupes de noyer, d'orme, de frêne, étaient utilisées en ébénisterie. On avait vendu un chêne en déroulage pour faire des barriques à vin. Pour être plus solide, la table de pressoir était en cœur de chêne. Pour faire des gaules à pommes, on coupait une longue branche de sapin que l'on suspendait en haut d'un arbre et on accrochait un gros cail-lou à l'extrémité pour la rendre bien droite. » (JEAN)

Conclusion

Les arbres sont importants d'abord pour l'esthétique, à l'entrée ou dans la cour de la ferme. En été, pendant le travail aux champs, c'est sous leur ombre qu'on prend un verre de cidre ou un petit moment de repos quand les journées sont longues.

Ils sont aussi une source de revenus grâce à leur utilisations multiples... Indispensables en hiver pour le bois de chauffage, ils rythment la vie du paysan au fil des saisons.

Paule BRICON

« On vivait avec la cheminée »

Henri VANDENBOS

Il suffit de lire les témoignages accumulés par le Foyer rural du Billot au fil des années pour prendre la mesure du rôle joué par la cheminée dans les fermes du Pays d'Auge.

L'hiver, le foyer permet avant tout de se chauffer. « Quand j'avais fini le travail de la ferme, je rentrais me mettre au chaud près de la cheminée », raconte Liliane Prunier¹.

Lorsque les soirées sont fraîches, on dépose une brique dans l'âtre. Au moment de se coucher, « on emportait la brique chaude enveloppée de papier journal pour la mettre dans le lit, car on n'avait pas de chauffage dans la chambre. »

1. Les témoignages cités ici proviennent des enquêtes menées par Paule Briccon, May Chanu et Danie Maneuvrier pour l'exposition « La vie quotidienne au fil des saisons », Foyer rural du Billot, 2015.



Liliane Prunier en 2015



Jean et Monique Robillard

La cuisson au chaudron

La cheminée est aussi le plus souvent le feu sur lequel mijotent les repas. « On vivait avec la cheminée », confirme Jacqueline Pavy. « Le matin, on mettait de l'eau dans un grand chaudron suspendu à la crémaillère et on avait l'eau chaude pour cuisiner. En fin de journée, c'est la soupe de légumes qui cuisait sur le feu avec les légumes du jardin. On faisait toujours la même soupe, avec le « pain taillé » qui trempait dans le bouillon pour que cela soit plus consistant. On en fai-

sait beaucoup, car les hommes en mangeaient le matin avant d'aller travailler.»

Jean Robillard se souvient d'un four confectionné pour exploiter la chaleur du feu : «on avait fabriqué une cloche en tôle qui nous servait de four. Ma mère, qui faisait souvent du bourdin, déposait le moule au fond de la cloche. On avait un anneau au-dessus de la cloche qui nous permettait de la soulever à l'aide d'un manche pour voir si le gâteau était cuit.» Et si l'on investit parfois dans une cuisinière, on revient toujours à l'essentiel : «Quand je me suis mariée en 1944, on a acheté une cuisinière en tôle mais ça ne durait pas longtemps, ce n'était pas très solide. Heureusement, il y avait la cheminée !», confirme Jacqueline Pavy.

Soirées au coin du feu

En fin de journée, la cheminée est aussi synonyme de réconfort. C'est près de sa chaleur que les femmes cousent ou raccomodent. C'est aussi là qu'on s'offre les rares moments de détente, parties de cartes ou de dominos : «J'aimais bien les soirées d'hiver, quand on se mettait en demi-cercle autour de la cheminée. Les parents lisaient *Ouest-France*, on discutait tous ensemble et c'était réconfortant. Mon père nous apprenait à jouer à la coinchée, à la belote», se souvient Monique Robillard.

Jambon fumé et compote de pommes

La cheminée est également l'un des accessoires indispensables des rendez-vous saisonniers. Ainsi, en automne, lorsqu'on tue le cochon, c'est elle qui permet

« On vivait avec la cheminée »



Jacqueline Pavy en 2010

d'en fumer les jambons : « dans une terrine on met le jambon recouvert de sel. On laisse prendre la saumure environ 15 jours, puis on enveloppe le jambon dans une « poche » que l'on suspend dans la cheminée. Pour que ce soit réussi il devait toujours y avoir du feu dans la cheminée », explique Louis Bricon.

Un peu plus tard dans la saison, une fois terminées les corvées de pommes, les maîtres invitent les ouvriers agricoles à des ripailles qui réconfortent tous les participants. C'est alors qu'on cuisine la compote : on fait réduire du cidre dans un grand chaudron, que l'on remplit de pommes de bedan coupées en tranches avec quelques rondelles de carotte et une branche de céleri. On surveille ensuite la cuisson, à feu très doux, pendant vingt-quatre heures, pour obtenir une pâte onctueuse et sucrée qui sera conservée dans des pots de grès avant de faire le délice de toute la maisonnée. « Avec le cidre, on faisait aussi du *flip* », précise Lilane Prunier. « Cela consistait à chauffer le cidre avec du sucre dans la cheminée; quand ça bouillait, on versait le calva dessus et on le flambait. C'était un bon remède quand on était enrhumé. »

Souliers devant la cheminée

Enfin, la veille de Noël, c'est bien sûr devant la cheminée que les enfants déposent leurs souliers. « Le lendemain matin, on avait une orange et un sucre d'orge, jamais de jouets », indique Liliane Prunier. « Les jouets, on se les fabriquait avec une timbale tirée par une ficelle, une roue de vélo... » Plus chanceux, Jean Ro-

billard se rappelle son « plus beau souvenir » de Noël : « quand j'ai eu une voiture à pédales. Je devais avoir 8 ou 9 ans, en 1938 ou 1940. À Noël, mon père mettait une bûche dans la cheminée qui durait quinze jours, il faut dire que la cheminée était très grande. On alimentait avec du petit bois et des bûches de chaque côté. »

De moins en moins utilisée pour le chauffage à foyer ouvert (ce qui est même interdit en Île-de-France pour lutter contre la pollution de l'air aux particules fines), la cheminée n'est désormais le plus souvent qu'un dispositif d'agrément pour les chanceux qui en possèdent une. Mais pour nos aînés des siècles passés, elle était le cœur de la maison ; celui qui réchauffe, reconforte et nourrit.

Henri VANDENBOS

Les métiers du bois dans l'anthroponymie normande

Dominiqe FOURNIER

Nous avons étudié, dans un précédent article consacré à l'anthroponymie des professions du bâtiment¹, les métiers du bois liés à la construction : charpentiers, menuisiers, fabricants de meubles, ainsi que leurs outils. Nous n'y reviendrons donc pas ici, pour nous concentrer sur deux autres aspects de cette importante thématique : l'abattage des arbres, et les artisans spécialisés dans la fabrications de certains objets en bois : sabotiers, tonneliers, boisseliers, etc.

Nous rappellerons simplement que les références aux métiers dans les surnoms médiévaux peuvent être de différents ordres : directes (simple nom de profession, parfois complété d'un adjectif) ; descriptives (composés verbaux de type *verbe* + *nom* ou *verbe* + *adverbe*, suggérant — parfois de manière ironique ou

1. Cf. FOURNIER 2018.

conventionnelle— une action caractéristique de la profession) ; ou indirectes, généralement de type métonymique, reposant sur un élément (outil ou matériau utilisés, objet fabriqué, etc.) évoquant l'activité considérée. Ainsi que nous l'avons rappelé dans les articles précédents, ces différentes catégories s'interpénètrent souvent. En outre, les interprétations proposées ici ne représentent dans bien des cas que l'*une des valeurs possible* d'un surnom, compte tenu des multiples sens qu'un même terme peut avoir en ancien français, de telle sorte que des analyses alternatives sont parfois envisageables.

Autour de l'abattage des arbres : les bûcherons, les fagoteurs et leurs outil

Les noms du bûcheron sont nombreux en ancien français, et beaucoup d'entre eux ont été tirés du mot *bosc*, forme ancienne et régionale de *bois* qui ne survit aujourd'hui que dans la toponymie². Parmi ceux-ci figurent en premier lieu *boschier* "bûcheron, forestier" et sa variante normano-picarde *bosquier*, à l'origine des noms de famille BOSQUER [14, 27...], BOSQUIER [76, 27...] et surtout BOSCHER, très répandu et centré sur le Calvados. Ils sont attestés à date ancienne par ceux du sieur *Boscher* au 12^e siècle à Caen [14] ; *Arnulfus*

2. Le mot *bois* repose sur le gallo-roman *BOSCU < westique **busk* "bois, buisson" < germanique commun **busk-* "buisson", réputé d'origine incertaine. Il pourrait cependant se rattacher à la racine indo-européenne **b^heu-* "exister ; pousser, croître" : nous verrions bien un dérivé **b^hu-skó-* du degré zéro de cette racine, grâce au suffixe nominal déverbal *-sko-*, avec le sens de base de "ce qui pousse ; végétation". Les formes *bosc*, *busc* et variantes proviennent de l'emprunt de ce mot à divers parlers germaniques à des époques différentes.

Boschier en 1198 et **Ricardus Boschier** en 1203 à Bayeux [14] ; **Boschier**, *capitaine de communes*, chef d'une rébellion en 1436 au bailliage de Cotentin [50] ; **Pierre Boschier**, chanoine de Bayeux en 1437 ; **Daniel Boscher**, *arpenteur juré et pour le Roy en ses forrestz aux vicontéz d'Argentan et Exmes, residant a Crocy* [14] en 1676 ; **Pierre Boscher**, échevin de Lisieux [14] en 1728 ; **Jean Boscher**, tabellion du même lieu en 1772 ; ou encore **Charles Louis François Boschers**, *boulangier* en 1834 à Saint-Pierre-sur-Dives [14].

Sur *boschier* / *bosquier* ont été formés l'ancien français *boscheron* et l'ancien normano-picard *bosqueron*, *boqueron* "bûcheron"³, apparaissant dans les rares BOSCHERON [50] et BOCQUERON [76] : ainsi, *Guerout le Boqueron* vers 1261/1266 à Rouen [76]. Il a existé en ancien français une forme normano-picarde parallèle *boskillon* (d'où le moyen français *bosquillon* et le picard *bokillon*, *boukillon*) "bûcheron", encore utilisée par La Fontaine sous la graphie *boquillon*, mais aujourd'hui vieilli⁴. Il explique BOCQUILLON [76, 27, 61, 14] et les plus rares BOSQUILLON et BOQUILLON. L'aire de ces noms du nord de la France, centrée sur la Picardie, se prolonge en Haute-Normandie.

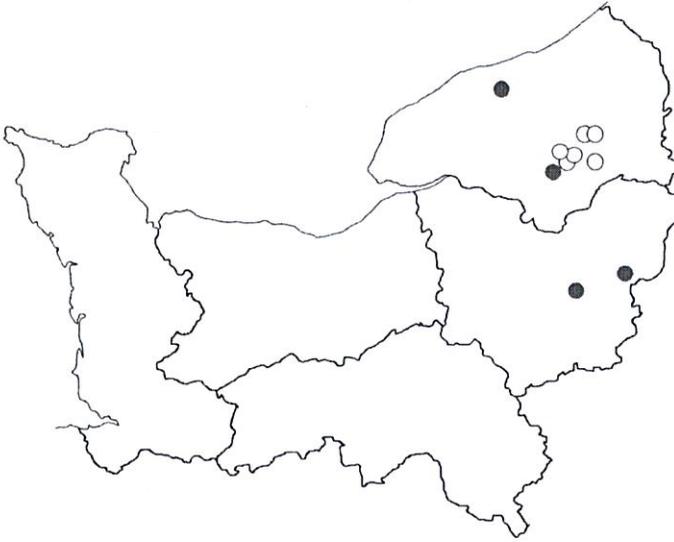
À côté des noms de professions, qui ne suscitent guère d'ambiguïtés, figurent un certain nombre d'ap-

3. À moins de les considérer comme des dérivés en *-eron* de *bosc* "bois", sur le modèle *vigne* / *vigneron*.

4. On relève également le mot *bokillon* au sens de "petit bois" en ancien français, d'où un possible surnom d'après une caractéristique du lieu d'habitation ; mais ceci semble moins probable.

pellations descriptives pouvant s'appliquer à plusieurs activités ou comportements. La plus claire d'entre elles est certainement ABATQUESNE, variante graphique ABATQUESNE, forme aphérétique BAQUESNE, encore vivants en Normandie au 19^e siècle, mais qui ne semblent plus l'être aujourd'hui. Ce nom est issu de l'ancien normand *abat quesne*, équivalent de l'ancien français *abat chesne* "abat chêne", surnom de bûcheron. On relève ainsi dans la Manche la mention d'*Herodes Abacchaisne* en 1257 à Digosville ; *Bertran Abatquesne* en 1549, variante *Bertran Abaquesne* en 1549 et 1551 à Valognes, ou encore *ung boucher nommé Guillaume Baquesne* en 1550 à Gouberville [50]. On rapprochera ce nom de celui d'ARRACHEQUESNE [76], variante ARACHEQUESNE [27, 76], centré sur les cantons de Buchy et de Forges-les-Eaux, et issu de l'ancien normand *esrache quesne*, variante *arache quesne* "arrache chêne". Ce patronyme est généralement considéré comme un surnom expressif donné à un homme de force peu commune "capable d'arracher un chêne", mais on pourrait tout aussi bien envisager un surnom de défricheur, chargé d'essarter les nouvelles terres reprises à la forêt à partir du 11^e siècle, en arrachant les souches des chênes abattus. On en trouve une trace en 1252 à Bernerolles, lieu non identifié mais sans doute proche de Bayeux [14], dans la mention du *masuagium* (demeure, manoir) d'un certain *Willelmus Esrachequaisne*.

Plusieurs autres surnoms apparentés sont formés d'un verbe signifiant "frapper, cogner" ou "briser" et du mot *bois* (ou de sa variante *bosc*) : il peut également



Localisation du patronyme
ARRACHEQUESNE (○) et ARACHEQUESNE (●)
en Normandie [situation de 1999].

s'agir, selon les cas, de noms de bûcherons ou de défricheurs, sans exclure des sobriquets évoquant la force ou la violence. Ainsi, de l'ancien français *bote bosc*, *boute bosc* "(re)pousse bois", "frappe bois", voici *Colin Boutebosc* en 1420 à Saint-Lô [50], et *maistre Mathieu Boutebosc* en 1444 au bailliage de Cotentin [50], aujourd'hui disparu de Normandie. L'ancien français *bruisse bois* "brise bois" explique le rare BRISBOIS [61, 76], et *crole bois* "ébranle bois, frappe bois" est à l'origine de CROULLEBOIS [14, 76] ainsi que du plus fréquent CROUILLEBOIS [61, 76, 14], nom de l'Ouest centré sur l'Orne, la Mayenne et le Maine-et-Loire. Peut-être en a-t-on une trace dans la mention d'un

certain **Gollebois** en 1195 au bailliage de Caux [76], s'il s'agit ici d'une cacographie pour *Crollebois*. Du verbe *croler* dérive *escroler, escroller* "secouer, ébranler" qui apparaît dans ÉCROULANT [61, 27, 76], surnom d'homme violent ou de bûcheron, quoiqu'un sens paillard de "secouer" ne soit pas à exclure.

L'ancien français *hurte bosc, heurte bosc* "frappe bois, cogne bois" paraît expliquer HEURTEBOUST [27] et HURTEBAULT, aux graphies altérées, ainsi peut-être que le nom d'*Augustine Marie Heurtebourg* attesté en 1896 à Mézidon, aujourd'hui Mézidon-Canon [14]. De même, l'ancien français *taille bosc*, variante *taille bois*, est à l'origine des nombreux TAILLEBOSQ [14, 61] et TAILLEBOIS [61, 27, 14...]⁵, mais ces noms ont diverses valeurs: ils peuvent en effet représenter un surnom de bûcheron ou de défricheur, ou reposer sur le moyen français *taillebois* qui a désigné une sorte de couteau. On peut aussi envisager, dans certains cas, un surnom évoquant la localité d'origine: "de Taillebois" [61; hameau et château à Litteau, 14] ou "de Taillebosq" [nom de deux moulin à Audrieu et à Tourville-sur-Odon, 14], comme le montre le nom de *Guido de Taillebois, miles* (chevalier), attesté en 1277 à Brouay [14]. Cependant, la quasi-totalité des formes anciennes vont dans le sens du composé verbal "taille bois": ainsi, *Rodulfus Talabosc* vers 1070,

5. Cf. à titre de comparaison le patronyme anglais HACKWOOD "taille bois", attesté dès le 13^e siècle dans le Sussex par *John Hackewode* en 1230 et *Thomas Hackewode* en 1327. Il en va de même pour le patronyme allemand HOLZHAUER, issu du moyen haut-allemand *holzhouwer* "tailleur de bois": cf. KOHLHEIM, p. 337a.



*Bicheron s'acharnant sur un arbre qui ne lui avait rien fait,
gravure de L. Gouget, 1834.*

variante *Rodulfus Taillebosc* vers 1080/1083 à Caen [14] ; *Radulfus Taillebosc* vers 1156/1161 à Caen [14] ; *Walchelinus Taillebois* en 1184 à Condé-sur-Noireau [14] ; *Tustinus Taillebois* en 1198 au bailliage de Bayeux [14] ; *Gaufridus Tailebois* en 1247 à Saint-Ouen-de-la-Cour [61] ; *Radulfus Taleboth* en 1247 à Drucourt [27] ; *Ricardus Taillebois* en 1249 au bailliage de Bayeux [14] ; *Robert Taillebost* et *Jacques Tallebot* en 1418 à Falaise [14], le dernier y ayant été maire ; *Petrus Taillebois* en 1418 à Bayeux [14] ; *Johannes Tallebosc, armiger, juratus* (écuyer, juré) en 1419 en Normandie ; *Johannes Tallebot* en 1420 au bailliage de Caux [76] ; *Pierres Taillebois, garde du seel des obligations de la viconté de Baieux* en 1436 à Bayeux

[14] ; *Radulphus Taillebosc* en 1419 en Normandie ; *Philippe Taillebosc* en 1668 à Berville [14], etc. On notera par ailleurs que des confusions se sont produites entre les formes dépalatalisées en *Tal(l)e-* de ce type anthroponymique et le patronyme TALBOT, qui repose en principe sur l'ancien normand *talebot* "noir de fumée"⁶. Un autre surnom probable de bûcheron ou de fagoteur, peut-être ici avec une nuance ironique, semble représenté par celui de *Goscelinus Trenchefoil* (1059/1066, 1144) à Jumièges et de *Willelmus Trenchefoil* (1191/1198) à Saint-Vaast-Dieppedalle [76], issu l'ancien français *trenche foil* "tranche feuille", "tranche branche feuillue".

Plusieurs autres composés moins évidents peuvent se rattacher à cette thématique. C'est le cas de PERCEBOIS [76, 27...], où Marie-Thérèse Morlet voit curieusement un surnom issu de "l'insecte qui attaque le bois"⁷ : on n'en perçoit pas très bien la valeur. Sans doute avons-nous simplement affaire à un surnom descriptif évoquant la profession, issu de l'ancien français *perce bois* ; nom possible de menuisier ou de charpentier (utilisant la vrille), ou encore de défricheur, de bûcheron ou de terrassier, qui "trouent" la forêt pour y faire passer une route ou y étendre un domaine cultivable. On a également suggéré pour ce type de nom un surnom de chasseur ou de braconnier⁸.

6. Surnom bien connu de malfaiteur médiéval, qui s'enduisait le visage de noir de fumée pour passer inaperçu la nuit.

7. MORLET, p. 771a.

8. REANEY & WILSON, p. 346b.

Le rare MARCHEBOIS [76] doit être issu de l'ancien français *merche bois*, puis *marche bois*, variante *marche bosc* "marque bois", possible nom de garde forestier ou de bûcheron (qui marque les arbres à abattre). Il semble correspondre au nom d'un certain *Marchebeau* mentionné en 1553 à Valognes [50], si ce dernier représente une mauvaise graphie pour *Marchebosc*, normalement prononcé *marchebô*⁹. Le marquage des arbres destinés à l'abattage paraît également suggéré par celui de *Rogerus Seinesause* (f-12^e s.), variantes *Rogerus Seigne sauce*, *miles* (-1205), *Rogerus Seinesause* (1206) vers Pont-de-l'Arche [27], sans doute de l'ancien français *seigne sauce* "marque saule". Notons par ailleurs que le marquage des arbres semble avoir été aussi pratiqué par les charpentiers, comme en atteste cet extrait du registre des délibérations de Lisieux, daté du 31 août 1513¹⁰:

Le penultime jour d'aoust oudit an Ves et xiii,
devant Roger Duval.

Marché et achat fut fait Gieffrey Vaullart
et Michel Quetel, mesnagers de ceste ville,
avecques Jehan de Tournebeu du nombre de
xxx chesnes par le prix de vingt cinq livres
tournois, desquelz chesnes en avoit vingt
quatre de merchés¹¹ et ~~les~~ les six autres

9. Mais l'absence de formes plus anciennes pour ce dernier nom ne permet pas d'exclure *marche beau*, "qui a une belle allure".

10. Transcription issue de FOURNIER 1997, p. 47-48.

11. Marqués.

promist livrer au ehoyz et mère¹² de Robert Pointel, carpentier. Et se ainsi estoit que lesdits ehènes feussent fourchés des le le [sic] pied ou autre lieu, quelquils fourez quilz aient¹³, les ledit Tournèzeu les promis livrer pour ung, réserve quil qui fist retenue des menues branches d'ieulx ehènes; promis garantir et delivrer quites de toutes choses, tant tiers et danger¹⁴ que autrez choses.

Nous avons déjà rencontré dans de précédents articles la catégorie des sobriquets ironiques en *guaste* (forme dialectale normande *waste*) “gâte”, dont le second élément évoque la matière travaillée ou l’objet fabriqué, stigmatisant (ou semblant stigmatiser) un artisan peu habile. Nous en mentionnerons deux exemples, susceptibles de relever de la présente thématique : le patronyme GASTEBOIS [50, 27, 14...], variantes assimilées GADEBOIS [76, 27] et GADBOIS [50, 14, 61], qui repose sur l’ancien français *guaste bois* “gâte bois” (surnom de bûcheron, de charpentier, de menuisier...); et le nom aujourd’hui disparu de *Walterus Wasteleie* attesté en 1195 au bailliage de Caux [76], issu de l’ancien normand *waste laie* “gâte (réserve de) bois” (surnom de bûcheron ou de garde forestier) mais aussi “gâte coffre, gâte boîte” (surnom possible de menuisier).

Citons enfin quelques composés verbaux de valeur plus générale, relatifs à l’énergie (ou le manque d’icelle)

12. Marque.

13. Quelle que soit la manière dont ils sont fourchus.

14. Anciennes taxes sur les bois.

déployée par le porteur du surnom initial: ainsi, Tancoigne [76, 14], Tancoigne [76], de l'ancien français *tant coigne* "cogne tellement, cogne de si grands coups", peut s'appliquer à un bûcheron, un guerrier, une personne violente, ou encore représenter un surnom évoquant la vigueur physique, avec éventuellement un sens paillard. Ce nom semble avoir son opposé dans ceux de *Rogerus Coignefestu*, attesté en 1198 au bailliage de Cotentin [50]; *Coignefestu* vers 1230 à Gisors [27]; ou encore *Stephanus Coignefestu* en 1249 à Berville [14], issus de l'ancien français *coigne festu* "cogne fêtu (de paille), cogne brin"¹⁵. Il s'agit du sobriquet expressif d'un personnage mettant beaucoup d'énergie à ne pas faire grand chose. Émile Littré¹⁶ atteste encore l'emploi du mot *cogne-fêtu* en ce sens au 19^e siècle, et ajoute : "cogne-fêtu a [également] signifié cardeur de laine". Une valeur paillarde désobligeante n'est pas exclue non plus, comme avec tous les noms de ce type. On rapprochera ce nom de celui de *Willelmus Bleche festu* attesté en 1198 au bailliage de Bayeux [14]. Ce surnom, issu de l'ancien normand *bleche festu* (de *blechier* = ancien français *blecier* "battre ; mettre en pièces, meurtrir" et du même *festu*), est lui aussi susceptible de recevoir diverses interprétations.

C'est cette valeur négative qui semble avoir été le plus souvent notée, par exemple dans le surnom de

15. À noter qu'en ancien français, *festu* a été utilisé comme second terme d'une négation (comme *pas*, *point*, *guère*, *goutte*, et dans les parlers normands *brin*, *pièche*, etc.), et peut donc avoir simplement ici une valeur négative, d'où "qui ne cogne pas", "qui ne frappe pas".

16. LITTRÉ, t. II, p. 439.

Raginaldus Taillepetit (1198) au bailliage de Caux [76], “taille peu”, évoquant le manque d’ardeur au travail ou au combat ; mais on peut aussi interpréter ce sobriquet par “taille menu”, “taille en petits morceaux”, avec la valeur inverse¹⁷. Avec une indiscutable valeur négative, voici le sieur *Hachenon* attesté vers 1042/1066, sans doute à Rouen [76]. Ce nom, qui représente l’ancien français *hache non* “(qui) ne hache pas, (qui) ne frappe pas avec la hache”, a pu stigmatiser un mauvais bûcheron, un soldat peu combatif, ou, de manière plus générale, un homme de peu d’ardeur.

Les surnoms métonymiques relatifs à la profession de bûcheron se répartissent en deux principales catégories : ceux qui évoquent un outil caractéristique, et ceux qui rappellent l’objet du travail : la réduction d’arbres en billes (trunks élagués) et en bûches (branches tronçonnées).

À la première appartient certainement HACHE [76, 27, 14, 50...]. L’ancien français *hache* a désigné non seulement l’outil de bûcheron, mais aussi une arme de combat et d’exécution, d’où plusieurs possibilités : bûcheron, soldat, bourreau... Ce nom est porté par *Radulphus Hache* en 1259 à Lisieux [14] ; *Guillaume Hache, actourné et procureur des dites religieuses*, procureur de l’abbaye de Saint-Désir [14] en 1338 ; ou encore *Collin Hache* en 1520, voleur torturé à Caen [14] *puur larcins par [lui] commis*. De même, l’ancien français *hachet* “hachette” explique HACHET [14, 61,

17. Cf. les surnoms médiévaux anglais *William Hakesmal* “taille petit”, attesté au 13^e s. dans le Lincolnshire, et *Hugh Hakepetit* “taille petit” en 1202 dans le Somerset.

50, 27], autre nom de bûcheron ou de tout utilisateur de hachette, attesté vers 1042/1066 par *Radulfus Hachet*, sans doute à Rouen [76]. Par ailleurs, l'ancien français *pial* "hache, cognée"¹⁸, est à l'origine de certains PIAU [61, 76, 27, 50...], mais ce nom représente parfois une forme dialectale ou ancienne de *peau*.

Autre outil caractéristique, le coin à fendre le bois ou à caler (ancien français *coing*) rend compte de certains COIN [50, 14...], mais il peut aussi s'agir d'un coin pour frapper la monnaie, d'où un surnom de monnayeur. On peut encore avoir affaire à un surnom évoquant l'emplacement du lieu d'habitation (au coin d'une rue, d'un chemin ou d'une parcelle), voire ce lieu lui-même. De même, l'ancien français *coignet* "petit coin" ou "petite cognée" permet plusieurs valeurs possibles pour COIGNET [76, 27, 14...], COGNET [27, 14, 50, 76], CONGNET [14, 61], CÆUGNET [76, 27...], CÆUGNIET [76] : surnoms de bûcheron, ou évoquant une caractéristique du lieu d'habitation, voire ce lieu lui-même (lieu-dit *le Coignet*). Il est attesté par *Johannes Coignet, dominus de Monroy, ac vicecomes noster de Carenten* en 1418 à Carentan [50] ; *Colin Coignet* en 1420 à Blonville [14] ; ou encore *Jehan Coignet*, official du doyen de Lisieux en 1460. La forme féminine *coignete* "petit coin, encoignure ; petite cognée" offre la même ambiguïté pour QUIGNETTE [14, 50, 27, 76...]¹⁹, référence à l'emplacement de la maison ou à la

18. Dérivé nominal en *-al* de *pic*, prononcé [pi].

19. Il est ici inutile de postuler un matronyme, comme il est fait dans MORLET, p. 823a ; il s'agit simplement d'un surnom issu d'un appellatif de genre féminin.

profession de bûcheron. Le mot a également pu avoir le sens de “quignon de pain, croûton” (surnom d’indigent ?)²⁰. Il est porté par *Jean Quignette* vers 1815 à Beuvron-en-Auge [14].

Pour ce qui est de la deuxième catégorie, l’ancien français tardif °*baivel*, °*bayvel* puis *baiveau*, *bayveau* “baliveau, arbre réservé destiné à croître en futaie” est à l’origine de BAYVEL [27, 14], BAIVEL [76], nom probable de garde forestier, de verdier ou de bûcheron. L’ancien français *bille* “tronc d’arbre abattu, élagué et préparé pour être scié en planches”²¹ explique BILLE [76, 14, 27] et LABILLE [14, 76] et le plus répandu BILLET, noms de bûcherons ou de scieurs de long. Ce dernier est attesté par *Bartholomeus dictus Billet* en 1284, variante *Bartholomeus Billet* en 1293 à Eu [76] ; ou encore le sieur *Billet*, marchand de tissus à Valognes [50], chez qui le sire de Gouberville va acheter à cette date *cinq aulnes de taffetas gris à gros grain*.

L’ancien français *bloc* “tronc d’arbre, billot”, et en Normandie “billot de boucher”²², dont la prononciation régulière est [bló] avec amuïssement ancien de [k] final, a généré certains BLOT, nom très répandu et centré sur la Seine-Maritime. Cependant,

20. En Haute-Normandie où ce nom est rare, le mot *quignette* a désigné une attache de bête pourvue de deux trous ; mais ce sens semble trop tardif pour être pris en compte ici.

21. Pour l’étymologie détaillée de ce mot, voir l’encart “De la bille au billot” in FOURNIER 2015, p. 10.

22. Du moyen-néerlandais *blok* ou moyen bas-allemand *block* “tronc abattu”, peut-être apparenté au gaulois °*bilia* “tronc d’arbre”.

outre un surnom de boucher ou de bûcheron, on peut y voir aussi une prononciation régionale de BELLOT (dérivé de *bel* "beau"), ou encore le nom de personne médiéval d'origine probablement scandinave *Bloc*. Il fut porté par *monseigneur Blot* en 1561 à Caen [14], *Thomas François Blot* en 1808 à Colleville, aujourd'hui Colleville-Montgomery [14], etc. Il en va de même pour les dérivés BLOQUEL [76, 27, 14], BLOQUET [76, 27, 50...], BLOCQUET [14], attestés par le dénommé *Bloquet* en 1551 à Gouberville [50].

Sur l'ancien français *bosche*, *busche*, *bouche* "touffe ; botte, fagot ; bois de chauffage"²³ repose BOUCHE [14, 27, 76...] ainsi que de nombreux dérivés, surnoms de marchands de bois, de bûcherons ou de fagoteurs : ainsi BUCHET [14, 50, 76, 61...], représenté par le sieur *Buschet* en 1180 au bailliage du Bessin [14], ou *Nicholaus Buchet* en 1419 au bailliage d'Évreux [27] ; BUCHON [76, 27], porté par *Nicholaus Buschon* en 1419 à Harfleur [76] ; ou encore BUCHOT [76, 14], quoique ces patronymes puissent également correspondre aux noms de personne *Buchet*, *Buchon*, *Buchot*, diminutifs médiévaux du nom d'origine germanique *Buchart*. Le mot *busche* a par ailleurs généré le nom du *buchier* "marchand de bois ; bûcheron", d'où BUCHER [14, 27, 76, 61...].

23. Du gallo-roman *BUSCA "bois, forêt", emprunté au westique **būsk* "baguette", variante de **bosk*- "bois".

Dans le même ordre d'idée, voici encore *halot* "branche, bûche; buisson, hallier"²⁴, d'où HALLOT, très répandu et HALOT, centré sur la Seine-Maritime, surnom métonymique de bûcheron, d'émondeur, ou évoquant une végétation caractéristique du lieu d'habitation. Il apparaît dans les noms de *Rogerus Halot* en 1203 au bailliage de Vire [14]; *maistre Nicolle Hallot* en 1549, variante *Nicolle Halot* en 1550, *Nicollas Halot* en 1554 à Valognes [50]; *noble homme Gilles Hallot, procureur pour le Roy audit Caen* en 1608; *Pierre Hallot, toilier et la veuve de Moïse Halot et son fils* en 1747 à Luneray [76], etc. TRÉFOUEL [76, 27, 14] est issu de l'ancien français et normand *treffouel*, *treffouel* "chenet, trépied". Ce mot a désigné plus particulièrement en Normandie une grosse bûche, voire un tronc d'arbre entier, mis au feu la veille de Noël; elle devait brûler jusqu'à l'aurore, c'est-à-dire le temps des veillées et des trois messes. La valeur du surnom est incertaine : nom de bûcheron, fournisseur de *treffouel*, ou d'utilisateur ? On le trouve porté par *Jacques Treffouel* en 1843 au Favril [27]. Quant au rare CHEVIRON [14, 76], il est issu de l'ancien français régional *cheviron*, variante de *chevron*, qui a désigné à Douai [59] une mesure de bois rond de 10 pieds cubiques. Il peut donc également s'agir d'un nom de bûcheron, de négociant en bois, ou encore de charpentier. Le patronyme est originaire du nord de la France, mais semble en avoir disparu.

24. L'ancien français *halot* est le dérivé diminutif en *-ot* d'un radical d'origine germanique également attesté par le mot *hallier* (plus tardif), et issu du francique **hasal* "coudrier, noisetier", ou de son dérivé féminin *hasla* "branche, rameau", du germanique commun **hasalaz* "coudrier" < indo-européen **kos(o)lo-s*, variante de **kos(e)lo-s* "coudrier, noisetier".

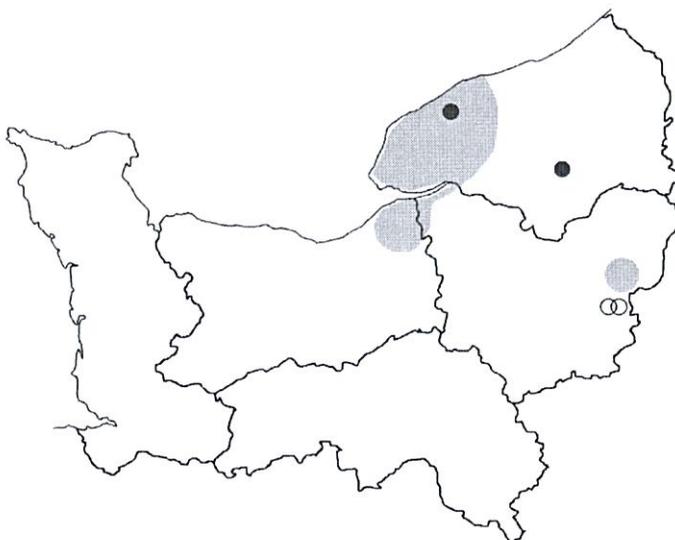
Si certains noms examinés plus haut peuvent faire hésiter entre une référence à un bûcheron ou à un fagoteur, les suivants semblent davantage concerner ces derniers — sans toutefois exclure à chaque fois d'autres valeurs. Ainsi, TAILLEFESSE [14, 50], variante TALEFAISSE [50] reposent sur l'ancien français *taille faisse*, forme dialectale normande *tale faisse*, où le second élément est *faisse* "bande, lien; fascine, fagot"²⁵, d'où un probable nom de fagoteur. Le mot a aussi désigné un pieu, un bâton, ainsi qu'un champ en lanière, d'où peut-être d'autres possibilités (défricheur, cultivateur, etc.). De même, PORTEBOS, PORTEBOSQ [14], PORTEBOIS [14, 76], issus de l'ancien français *porte bos*, *porte bois* "porte bois", ont dû s'appliquer à des fagoteurs ou des porteurs de bois. Ces noms sont localement attestés par *Baptiste Portebosq* vers 1815 à Grandouet [14], ou encore *Louis-Michel Portebos*, *propriétaire, cultivateur, demeurant en la commune de Marolles* [14] en 1835.

La plupart des surnoms évoquant le métier de fagoteur sont de type métonymique. Le nom du *fagot* lui-même, d'origine discutée, apparaît dans FAGOT, centré sur la Seine-Maritime, quoiqu'il puisse parfois s'agir d'un nom de personne médiéval *Fagot*, d'origine germanique.

L'ancien français et normand *°borrée, bourrée* "fagot de menues branches"²⁶ explique BOURRÉE [61, 14,

25. Du latin *fascia* "bande, bandelette", dérivé féminin en *-ia* de *fascis* "paquet lié par une corde; fagot, botte".

26. Emploi substantivé du participe passé du verbe *borrer, bourrer* "remplir de bourre, bourrer", puis "tasser, serrer"; ce verbe est lui-même tiré de l'ancien français *borre* "bourre".



Localisation du patronyme
BOUREILLE (○) et BOURREILLE (●)
en Normandie [situation de 1999].

■ = aire [bʊrèi], [bʊréi] “bourrée”.

50...], BOURÉE [14, 50], BORÉE [61, 27...], variantes BOURREILLE [76], BOUREILLE [27, 76]. Cette dernière graphie note la prononciation dialectale cauchoise avec une forte diphtongaison de la voyelle finale²⁷. Ce mot est noté *bourreye* par l'abbé Maze²⁸ pour la région du Havre. Le moyen français *bourré* “fagot”, forme masculine de *bourrée*, peut de même être à l'origine de BOURRÉ [61, 76...], BOURÉ [76...], quoique ces noms puissent aussi noter la prononciation dialectale

27. Prononciation attestée par l'ALN [473 “fagot”], qui la relève également en nord-Pays d'Auge et en un point de l'Eure.

28. MAZE, p. 122a.

de *bourrel* "bourreau". Les patronymes BOURRIEN [76, 27], BOURRIENNE [76, 14, 27], BOURIENNE [14, 76, 27] (ainsi, *Thomas Bourrienne* en 1809 à Bénouville [14]) se rattachent soit à *bourrier* "menus brins de paille, criblures" (d'où un possible nom de vanneur ; mais le mot a eu d'autres sens), soit à *bourrée* "fagot" (cf. également le terme cauchois *bourrieux*²⁹, désignant celui qui met en bourrées les joncs-marins et les ronces). Cependant, le mode de dérivation n'est pas clair.

Le terme *bougon*, d'origine incertaine, désigne dans l'Orne les branches coupées que l'on destine à être réunies en fagot³⁰, d'où un surnom possible de fagoteur pour certains BOUGON, fréquent et centré sur la Seine-Maritime. Cependant, la plupart d'entre eux correspondent plutôt à un nom de personne médiéval d'origine germanique *Bogon*, *Bougon*. Le patronyme est attesté à date ancienne par *Thomas Bogon* en 1302 à Ardevon, aujourd'hui Pontorson [50] ; *Fouques Bougon* en 1307 à Bretteville-le-Rabet [14] ; *Guillaume Bougon* en 1490 à Caen [14] ; *Eustache Bougon fils Nicolas, sérier* en 1684 à Lisieux [14], etc. De même, l'ancien normano-picard *coisel* et l'ancien français *choisel*, qui ont désigné un moulin à roue à augets, ont aussi eu le sens de "tas, meule ; botte, fagot", d'où un surnom d'ouvrier agricole, de fagoteur et bien sûr aussi de meunier, ou encore un possible nom d'origine ("de Coisel ; de Choisel") pour COISEL [14, 76...], CHOISEL [14, 76...], CHOISET

29. *Ibid.*

30. VÉREL, p. 131. Dans le pays de Caux, le *bougon* est un tronçon d'arbre resté debout ; cf. MAZE, p. 121b.

[76], CHOISEAU [27...], etc., attestés par exemple par *Johan Coisel, demourant à Vauville* [14] en 1394.

De nombreux autres termes ont encore désigné le fagot en ancien français: ainsi *flais* “fagot de menu bois pour pêcher”³¹, d’origine sans doute picarde, peut expliquer FLAIS [14, 61...], possible surnom de fabricant ou de pêcheur porté en 1180 par *Robertus Flagis* au comté d’Alençon [61]. Le mot *rame*, variante de *raime* “branche, branchage; fagot de ramilles, fascine”³², à l’origine de RAME [14, 76, 50...], évoque une caractéristique du lieu d’habitation (endroit touffu, etc.), un fabricant ou marchand de fagots; il en va de même pour RAMETTE [14, 76, 27, 61], de l’ancien français *ramete* “petit fagot de menu bois”. Le moyen français *paque* ou *paquet* “fagot; paquet”³³ se retrouve dans certains PAQUET (très répandu) et PACQUET [50, 76...], possibles noms de fagoteurs, de porteurs ou d’empaqueteurs. Ainsi, *Gille Paquet* en 1789 à Notre-Dame-de-Fresnay [14]. De même le mot *hague*, qui a signifié “haie, clôture”, a aussi désigné dans divers parlers normands un bâton, une trique, un parement de fagot, d’où un éventuel nom de fagoteur, entre autres possibilités, pour certains HAGUE [76] ou HAGUES [76, 27...].

Enfin, parmi les surnoms métonymiques de fabricants ou de marchands de fagots, citons HARD [27, 76...],

31. GODEFROY s.v. **FLAIS** n’explicite pas cette indication, qui reste quelque peu mystérieuse.

32. Forme féminine de *raim* “branche, rameau” < gallo-roman *RAMU, du latin *ramus*.

33. Du moyen néerlandais ou moyen bas-allemand *pak* “paquet”, d’origine inconnue.

HART [76...], dont certains représentants se rattachent à l'ancien français et normand *hart* "branche, osier, corde"³⁴, en particulier "lien pour serrer les fagots" (sens préservé en Normandie); mais le sens de "corde pour la pendaison (ou pour étrangler des condamnés)" peut aussi justifier un surnom de bourreau. Il a en outre existé un nom de personne médiéval d'origine germanique *Hard*, *Hart* (de *Hardo*, hypocoristique des noms en *hard-* "dur, fort") qui doit expliquer certains de ces noms.

Quelques artisans spécialisés

Sabotiers

Peu de surnoms se rattachent avec certitude au métier de sabotier. Le moins ambigu d'entre eux est sans doute SABOT, centré sur le Cavados, issu de l'ancien français *sabot* "sabot; chaussure" mais aussi "toupie"³⁵, d'où différentes possibilités: sabotier, savetier, fabricant ou marchand de toupies... Parmi les noms d'outils de l'artisan sabotier, citons la *roisne* "tarière"³⁶, aussi utilisée par les tonneliers:

34. Du francique °*hard* "filasse" (cf. moyen néerlandais *berde*), d'un radical germanique °*hard-* d'origine incertaine, parfois rapproché de °*hēram* "cheveux" (cf. anglais *hair*, allemand *Haar*, etc.).

35. On considère généralement l'ancien français *çabot*, *sabot* (= ancien normano-picard *chabot*) "chaussure" comme le résultat d'un croisement entre l'ancien français °*çavate* (indirectement attesté par l'ancien normano-picard *chavate* et la forme moderne *savate*) avec l'ancien français *bot*, *bote* "chaussure, botte". Pour le sens de "toupie", on a vraisemblablement affaire à un dérivé de *bot* "chose renflée" + préfixe péjoratif *ca-* (variante française *cha-*), qui a dû se confondre avec les précédents.

36. Du gallo-roman °RUCINA < latin *runcina* "rabort", altération (d'après *runcare* "sarcler") du grec massaliote *rhukânē* "rabort".

ce mot explique ROINE [76...], dont ROUESNE [27] note l'ancienne prononciation, et les dérivés ROINEL [14, 61, 27...], ROUESNEL [50, 14], variantes ROINÉ [76, 61...], ROUESNÉ [14] (d'après la forme dialectale [-é] du suffixe *-el*), et ROYNARD [76, 27, 14], ROINARD [76, 14, 27]. Ces noms sont attestés à date ancienne par ceux de *Willelmus Roinel* (m-13^e s.) à Verson [14] et *Thomas Roynart* (1408), conseiller de la cour laïe à Rouen [76]. Quant au patronyme LEROUESNIER [14, 50], nom de profession dérivé de *roisne*, il évoque probablement le fabricant de l'outil, plutôt que son utilisateur.

Citons également le mot *calot*, qui a eu un grand nombre de sens dans les parlers normands : “petite cale” (sans doute récent ; attesté en 1732) ; “brou de noix ; gousse de colza, de fève, de pois”, etc. ; et au pluriel, “petits copeaux faits par les sabotiers ; balles d'avoine ou de blé”, éventuellement à l'origine de certains CALOT [76...] et CALLOT [76]. Notons par ailleurs que le sens de “calotte, bonnet rond et plat” est d'apparition très tardive (1750), mais son existence orale (sans doute dialectale) doit être bien antérieure. *Calot* a également représenté un nom individuel, attesté sous la forme latinisée *Kalotus* au 13^e s. L'emploi d'un tel surnom est attesté à date ancienne par les noms d'*Eustacius Callot* en 1209 ; *Robertus Coallot* et 1266 ou *Kallot* en 1270 à Raffetot [76] ; *Robert Callot* en 1636 à Saint-Pierre-du-Tertre, aujourd'hui Saint-Pierre-de-Mailloc [14], etc.

Tonneliers et cuveliers

L'ancien français *tonnelier* est à l'origine des noms de *Jehan le Tonnelier* (1324) à Carentan [50], *Guillelmus le Tonnelier* (1325), cleric à Tourlaville [50] ou encore *Macé le Tonnelier* (1417), chapelain à Athis-de-l'Orne [61]. Ils correspondent aujourd'hui à TONNELIER [76, 61, 14...] et LETONNELIER [14, 61, 27, 76...]. La variante phonétique TONDELIER [56, 27...] est bien attestée en ce sens en Haute-Normandie et en Picardie. Le tonneau lui-même, *tonel* en ancien français³⁷, explique THONNEL [27, 76...], TONNEL [76, 27] et TONNEAU [76, 27...], probables noms de tonneliers. On en relève un exemple à Lisieux [14] en 1684 dans celui d'Antoine *Thonnel La Vallée, tellier*. Par contre, le nom de *Willelmus Lievetonel* "soulève-tonneau", peut-être à Troarn [14] en 1198, représente plutôt un sobriquet évoquant la force physique.

L'ancien français *baril* "tonneau, baril"³⁸ apparaît quant à lui dans de nombreux surnoms médiévaux tels que ceux de *Radulfus Baril* (1311) à Troarn [14], *magister Guillelmus Baril, defunctus* (1321) à Lisieux [14], *Hugo Baril* (1421) à Rouen [76], *la veufve Olivier Baril* (1552) à Gouberville [50], etc. Ils expliquent BARIL

37. Diminutif en *-el* de *tone* "tonneau, tonne" < bas-latin *tunna, tonna*, d'origine probablement celtique. On reconstruit un étymon celtique **tunnā*, qui n'a cependant pas de correspondants connus en gaulois; les rapprochements avec l'ancien irlandais *tonn* et le gallois *tunnen*, qui ont désigné la peau ou la surface de la terre, restent très douteux.

38. Du gallo-roman **BARRICULU*, dérivé diminutif en *-ICULU* d'un radical **BARR-* mal expliqué.

[76, 14, 27, 61, 50] et BARY [76, 27, 14, 50], ce dernier notant une prononciation régionale (amuïssement régulier de [l] final). Ces noms sont susceptibles de deux interprétations différentes : un sobriquet, “petit et gros, au ventre rebondi”, ou un surnom de tonnelier, voire de négociant en vins. Le diminutif *barillet* “petit baril”, d’où BARILLET [61, 27, 14...], recèle la même ambiguïté, tout comme BARILLON [14, 76], sporadiquement attesté dans l’Ouest, et BARRAL [14, 76...], BARRAU [76, 14...], qui procèdent de *baral* “petit baril, petit tonneau” ; “mesure de vin de vingt-sept pintes”. Enfin, le mot *barillier* a bien signifié “tonnelier, fabricant de barils”, mais aussi “transporteur de vin” et “sommelier”, d’où différentes possibilités pour BARILLIER [27, 50], assez rare ; LEBARILLIER [50, 61], centré sur le nord-ouest de la Manche. Les noms de BARILLI [27] et LEBARILLY [14, 50] en représentent des formes dialectales bas-normandes.

Le mot *fust* “bois ; pièce de bois, poutre”³⁹ a aussi signifié “fût, tonneau”, d’où pour FUTEL [50, 61, 76...] les sens possibles de charpentier, menuisier ou tonnelier. BOCÉ [76, 14] correspond à la prononciation dialectale normande de *bocel*⁴⁰, qui a également eu plusieurs valeurs : “barillet, petit tonneau ; boîte”, d’où un possible surnom d’artisan (tonnelier, fabricant de

39. Du gallo-roman *FUSTE < latin *fistem*, accusatif de *fustis* “bâton, massue ; picu”, etc., d’origine incertaine (peut-être étrusque).

40. Du gallo-roman *BUTICELLU, dérivé diminutif en -ICELLU du latin *buttis* “petit vase”. Certains de ses sens ont pu être influencés par le mot *bostel*, diminutif de *boiste* “boîte” et *boissel* “boisseau”.



*Le tonnelier, gravure de Jost Amman (1539-1591),
extraite du Ständebuch ou Livre des métiers (1568).*

vases ou de boîtes, marchand...); “ventre”, d’où un sobriquet de personne ventrue, etc.⁴¹. On trouve ce nom anciennement attesté par *Walterus Bocel* (1198) et

41. Dans certains cas, ce patronyme peut aussi se rapporter à la commune de Bocé (Maine-et-Loire).

Johannes Bocel (1203) au bailliage de Coutances [50]. De *bocel* dérive BOUSSELET [61...], avec les mêmes valeurs. Ces divers sens se retrouvent dans l'ancien français *bot* "outré, grosse bouteille ; tonneau", ainsi que "crapaud" et "coup; bout", expliquant le patronyme PETITBOUT [50, 14] "petit *bot*". De même, *cochet* "petit bateau servant au transport des marchandises" a aussi eu le sens "petit tonneau, baril"⁴²; d'où un possible surnom de tonnelier ou de batelier pour COCHET [14, 61, 76, 27, 50] et COCHEZ [76], ce dernier étant centré sur la Picardie. Ce nom est attesté en 1552 aux Cresnays [50] sous la forme *Cochet, de Cresné*. Cependant, le mot *cochet* a également désigné un jeune coq, et, par extension, un jeune élégant.

Autre nom à sens multiples, le *quartal* "quartaut" était une mesure de capacité équivalant à un quart de muid; le mot a aussi désigné un petit tonneau de capacité variable, généralement inférieure au quart de muid. Les noms de CARTAUD [50, 14, 61], CARTAULT [61], CARTEAUD [76], rares en Normandie, ont pu représenter des surnoms de mesureurs, de fabricants de quartauts, etc. Nombreux aussi sont les sens de l'ancien français *cope* : "coupe, vase précieux; cuve, tonneau", d'où un nom de fabricant ou de marchand; "mesure de grain, de sel", etc., d'où un nom de mesureur, de marchand, etc. Ce mot explique COUPE [27, 61, 14,

42. Diminutif de l'ancien français *coche* "bateau pour voyageurs", où l'on voit généralement une forme gallo-romane issue du bas-latin *caudica* "petit canot, petit bateau" (littéralement "barque creusée dans un tronc d'arbre"), dérivé de *caudex* "arbre, tronc d'arbre; souche, billot, bloc de bois", variante de *codex* "tablette". L'origine de ce mot est inconnue.

76...], attesté par *Hugo Coupe*⁴³ en 1203 au bailliage de Coutances [50].

Le tonnelier fabriquait également des baquets et des *cuves*⁴⁴, et d'ailleurs l'ancien français *cuvelier* a signifié aussi bien "tonnelier" que "fabricant de cuves". Ce dernier nom est à l'origine de CUVELIER, centré sur la Seine-Maritime, CUELLIER [76, 27], CUVILLIER [76, 27...], CUVILLIERS [76, 27, 14], CUVILLIEZ⁴⁵ [76], etc. Le dérivé *cuvier* "baquet, cuve pour la lessive" se retrouve dans CUVIER [76, 27, 50...], nom de fabricant, de marchand ou d'utilisateur. De même, l'ancien français *tinel* "cuve, baquet"⁴⁶ explique TINEL [76, 27, 14], possible surnom de fabricant ou de marchand attesté par *Henry Tinel, carpentier* en 1357, variante *Henry Tynel, carpentier* en 1374 à Orbec [14], et *Pierre Tinel, chanoine de Lisieux* [14] en 1450. Le mot a aussi désigné une salle basse où mangeaient les officiers du roi, puis les gens de la suite du roi eux-mêmes, d'où peut-être un nom de serviteur, de cuisinier ou d'officier. Enfin l'homonyme *tinel* "gros bâton, massue; soliveau" a pu générer un nom de porteur, d'utilisateur, ou un surnom d'après une caractéristique de la maison. Autre type d'ambiguïté pour T(H)INARD

43. À moins, bien sûr, qu'il ne faille ici lire *Coupé*.

44. Du latin *cupa* "tonne, barrique, cuve en bois" < indo-européen **kūp-a*, forme suffixée de **kūp-*, degré zéro allongé de la racine **keup-*, élargissement en -*p-* de la base **keu-* "courber; objets incurvés, creux".

45. Graphie d'origine picarde, répandue du Nord à la Seine-Maritime.

46. Dérivé diminutif de *tine* "cuve, baquet" < latin *tina* "sorte de bouteille à vin", d'origine inconnue.

[14, 61...], qui peut avoir été formé sur *tine* “cuve, baquet; tonneau; mesure pour le vin”, ou être issu de *T(h)inard*, hypocoristique d'*Estiene*. On en rencontre un exemple à Acqueville [14] en 1829 dans le nom de la *veuve Jean Pierre Tinard*.

Les noms de certaines parties du tonneau ont aussi pu servir de base à des sobriquets de tonneliers : ainsi, *doille* “douve de tonneau” et aussi “tonneau, cage”⁴⁷ explique sans doute DOUILLER (disparu à la fin du 20^e siècle), les rares DOUYER [76...], DOUILLÉ [50], DOUILLEZ [76], et la forme féminisée DOUILLÈRE [76, 27], un matronyme, “femme de DOUILLER”. De même *cercle*, employé au sens de “cercle de tonneau”, est à l’origine de LECERCLE [27, 61, 76...]. Enfin, le mot *haquet*, d’où HAQUET [76, 27...], plus rarement HACQUET [14...], a eu deux sens différents quoique sémantiquement liés : “charrette longue et étroite utilisée pour le transport des tonneaux”, d’où un possible surnom d’utilisateur, évoquant la profession; et “vieux cheval maigre”, d’où un surnom évoquant sans doute l’apparence physique. Ce nom est anciennement attesté en Haute-Normandie par celui d'*Alveredus Haket* (1198).

L’un des outils caractéristiques du tonnelier était désigné en ancien français par le nom de *goi* (variantes *goy*, *goiz*, *gouy* ou *goé*)⁴⁸, sorte de petite serpe ou de couteau

47. L’ancien français *doelle*, *doille* “douve; tonneau”, etc. est issu du gallo-roman °DOGELLA, dérivé diminutif du bas-latin *doga* “vase” (d’où le français *douve*), emprunt probable au grec *dokhē*, *dokē* “récipient, sorte de vase”, d’origine incertaine.

48. Du gallo-roman °GUBIU, forme masculine correspondant au latin *gubia* “gouge”.

également utilisée par les vigneron. Son emploi en tant que surnom a pu évoquer ces professions, ou encore le fabricant de l'outil. Il est anciennement attesté par les noms de *Willelmus Goiz* (1080/1082) ou *Willelmus filius Roberti Goiz* (1079/1087) à Éterville et Colombysur-Thaon [14]; *Gislebertus Gois* (1079/1101); *Ricardus Goiz* (1180) dans la vicomté de Cérances [50]; *Radulfus Legoix* (1180) au bailliage d'Argentan [61]; *Vauquelinus le Goix* (1247) à Bournainville [27]; *Garinus le Goiz* (1247) à Épreville [27]; *Robertus le Goix* (1260) à Sainte-Marguerite-de-Viette [14]; *Guillaume le Goiz* (1307) à Bretteville-le-Rabet [14]; *Guillelmus le Goes* (1419), abbé de La Croix-Saint-Leufroy [27]; *Rogerus le Gois* (1420) et *Petrus Ferart, dictus Legois* (1421) au bailliage de Gisors [27]; *Estienne le Jouez* ou *Legouez* (1489/1490) à Pont-l'Évêque [14]; *Loys le Goues, escuier, Sieur du Port* (1637) au Mesnil-Guillaume [14]; *André Gouix* (1836) à Audrieu [14], etc. On relève aujourd'hui en Normandie les noms de GOY [27, 76...]; GOI [61, 14], LEGOIS [76, 27], LEGOIS [76, 27...], LEGOIX [61, 76...], GOUIX [50, 14, 76...], GOUIS [76, 27...], LEGOUIX [50, 14, 76...], LEGOUIS [76], etc.

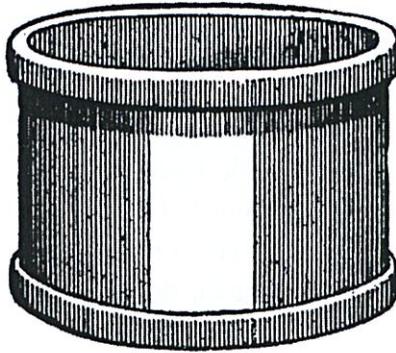
Boisseliers

Les *boisseliers* fabriquaient des *boisseaux* (de l'ancien français *boissel*)⁴⁹, nom d'une mesure de blé d'environ

49. Dérivé diminutif en *-el* de *boisse*, ancienne mesure valant un sixième du boisseau < gallo-roman **BOSTIA* "poignée, contenu du creux de la main", dérivé du gaulois **bosta* "creux de la main" < celtique commun **bosta*, d'origine incertaine.

un décalitre, mais qui en Normandie pouvait atteindre vingt-cinq, voire cinquante litres. Le nom de cette profession est perpétué par BOISSELIER [76, 61] et LEBOISSELIER [50, 76, 124...], annoncés en 1203 par *Robertus Boisseler* au bailliage de Vire [14]. Le mot *boissel* lui-même explique BOISSEL (fréquent partout sauf dans l'Orne), BOIXEL [14, 76, 50...], BOISSEAU [61, 14, 27, 76...], noms de fabricants ou de marchands de boisseaux, voire de mesureurs. On note ainsi *Robertus Boissel* en 1173 à Coutances [50]; *Gillebertus Boissel* en 1195 au bailliage de Lisieux [14]; *Adan Boissel* en 1198 à Saint-Clair-de-Basseneville, aujourd'hui Goustranville [14]; *Johannes Boissel* en 1420 à Rouen [76]; *Robert Boissel*, prêtre, procureur général de l'évêque de Lisieux [14] en 1432, etc. Le *boissel* apparaît également dans le patronyme TOURNEBOISSET, encore attesté en Normandie à la fin du 20^e siècle. Ce nom est issu de l'ancien français *torne boissel* "tourne boisseau", soit au sens de "fabrique boisseau", nom d'artisan, soit de "retourne boisseau", d'interprétation moins évidente : nom de mesureur, de vérificateur, ou peut-être de dissimulateur, cherchant à conserver certains faits ou certaines choses cachés *sous le boisseau* retourné à cet effet.

Il a existé en ancien français une variante *boistel* "boisseau", contamination de *boissel* par *boiste* "boîte", d'où BOITEL [76, 33, 14...], BOISTEL [76, 27], BOITEAU [14, 61...], de même valeur, et attestés à Gouberville [50] en 1551 par *Robert Boytel*; cependant, *boistel* a également signifié "boiteux", d'où la possibilité d'un



Boisseau non retourné, d'où la vérité vient de s'échapper pour aller se réfugier dans un puits (hélas caché par ledit boisseau).

autre sens pour certains de ces noms. Le fabricant de *boistels* était le *boistelier*, d'où *Radulphus le Boistelier* en 1293 et *Nichole le Boistelier* en 1295 à Eu [76].

Divers autres noms de mesures ont aussi pu servir à désigner, par métonymie, les professions de boisselier, de mesureur ou de marchand de mesures (impossibles à distinguer): ainsi, l'ancien français *boisse* (dont dérive *boissel*) désignait une mesure de blé équivalant au sixième du boisseau, et semble expliquer BOISSARD [27, 14, 76...]. De même, l'ancien normand *cabot* était le nom d'une mesure de capacité pour les céréales, encore usitée au 19^e siècle⁵⁰, et correspondant à un demi-boisseau. Il peut expliquer certains CABOT [76, 27, 14...], dont par exemple *Rogerus Cabot* en 1321 à Lisieux [14], ou *D. Cabot* en 1337 à Belbeuf [76]. Mais en Normandie, ce mot a eu bien d'autres valeurs :

50. Le mot [kàbo] "mesure de 25 litres", est toujours en usage actuellement dans le nord de la Manche.

il a désigné d'une part un certain nombre d'animaux à grosse tête, tels que le chabot (poisson de rivière, du genre *Cottus*; poisson de mer appelé aussi diable de mer, *Torulus bubales*), le têtard, etc., d'où un possible surnom animalier; et de l'autre, une petite meule de foin provisoire faite après le fauchage, et avec laquelle on peut faire entre 15 et 20 bottes⁵¹, d'où sans doute un surnom de faucheur ou de moissonneur. Un autre nom du demi-boisseau en ancien français était le *deme*⁵², dont la prononciation dialectale normande semble apparaître dans DEMÉ [14, 61...] et LEDEMÉ [61, 76, 50, 14...].

Fabricants de boîtes, caisses et coffres

Les fabricants de boîtes et de caisses en bois ont dû être fort nombreux par le passé, comme le suggère la diversité des noms qui les évoquent. L'ancien français *boïste* "boîte"⁵³ rend tout d'abord compte de BOITE [27], BOISTE [50, 27], attestés en Normandie par *Ernaudus Boïste* en 1198 au bailliage de Lisieux [14]; *Rogerus Boïste* en 1203 en la vicomté entre Risle et Seine [27]; ou encore *Rogerus Boïste* en 1271 au Theil [50].

51. Le mot [kàbo] "petit tas de foin" est actuellement usité dans la Manche, le Calvados, le nord de l'Orne et l'ouest de l'Eure.

52. Dérivé diminutif en *-el* de *demi* < gallo-roman *DIMEDIU, altération du latin classique *dimidium*, accusatif de *dimidius* "demi", littéralement "coupé par le milieu", formé sur *medius* "milieu, moitié".

53. Du gallo-roman *BUXITA, réfection du latin populaire *buxida*, mot dérivé de *buxis*, altération (sous l'influence du latin *buxus* "buis") de *puxis* < latin classique *pyxis* "coffret, cassette, boîte", emprunt du grec *puxis*, mot lui-même tiré de *púxos* "buis".

De même *casse* “boîte, caisse, caisson”⁵⁴ explique certains CASSE [14, 27, 76], mais ce dernier peut aussi bien se rattacher à *casse* “casserole”, d’origine différente. La *casse* (boîte ou casserole) était fabriquée par le *cassier*, d’où CASSIER, peu fréquent mais néanmoins répandu partout. Les dérivés de *casse* “boîte, caisson” sont nombreux dans l’anthroponymie normande: citons CASSEL [50...], CASSÉ [14, 27, 76...], CASSET [14, 50...], CASSEAU [61, 76], CASSIAU [76], reposant tous sur l’ancien normand *cassel*, diminutif de *casse*; CASSARD [76, 50...], qui peut aussi représenter un dérivé de l’ancien français *casser*, *quasser* “secouer; frapper; briser”, d’où un surnom d’homme violent; CASSIN, surtout centré sur la Manche et la Seine-Maritime; etc. Sur la variante *caisse*, d’origine occitane, qui s’est imposée en français, a peut-être été formé °*caissandier*, nom de profession (non attesté)⁵⁵, d’où éventuellement QUessantier [76].

Un précédent article⁵⁶ a montré que le nom primitif du menuisier fut le *buchier*, fabricant de *buches* ou coffres. Nous terminerons ce rapide tour d’horizon par la mention de quelques autres patronymes qui n’y avaient point trouvé leur légitime place : ainsi, l’ancien

54. Du latin *capsa*, dont *casse* représente un traitement normano-picard; mot formé sur le radical indo-européen °*kap-s-* “réceptacle”, dérivé de la racine °*kap-* “saisir, contenir” (cf. latin *capere* “prendre”; anglais *have*, allemand *haben* “avoir”). Rappelons par ailleurs que la *casse* désignait dans les parlers de l’Orne le coffre à laver, dans lequel s’agenouillaient les lavandières.

55. Dans cette hypothèse, de l’ancien français *caisse* + suffixe *-andier*, dérogé de noms tels que *taillandier*, *lavandier*, *vivandier*, etc.

56. Cf. FOURNIER 2018.

français *cofre* “bahut; caisse”⁵⁷ explique COFFRE [76, 27, 14...] et LECOFFRE [50, 76, 14...], noms probables de *cofriers*. Quant à l’ancien français *frabalt*, *frambalt*, *frambaut* “coffre, caisse”, mais aussi “écriin du heaume”; “sacoche portée par une bête de somme”, il semble à l’origine du dérivé FRABOULET [50, 14, 61, 27...], surnom de fabricant ou d’utilisateur⁵⁸. Il fut porté en 1880 par *Victor Marie Fraboulet* à Mézidon, aujourd’hui Mézidon-Canon [14].

Dominique FOURNIER

SOURCES DES FORMES CITÉES

- ACO: Laurence Jean-Marie, “Anthroponymie caennaise et origine géographique des caennais (XI^e-milieu du XIV^e siècle)”, in *Annales de Normandie* n° 1 (mars 1998), p. 33-65.
- ADC: Archives départementales du Calvados.
- AGC: Lucien Musset, *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, MSAN XXXVII, Caen, 1967.
- ANL: archives notariales de M^e Lerebours, 19^e s. [notaire à Moyaux, 14].
- ANV: archives notariales de M^e Vallemont, 19^e s. [notaire à Glos, 14].
- ANMA: Léopold Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et l’état de l’agriculture en Normandie au Moyen-Age*, éd. A. Hérissé, Évreux, 1851.
- ArC: archives communales.
- ArP: archives privées.

57. Du gallo-roman CŌF(1)NU, du latin *cophinus* “panier, grande corbeille”, avec déplacement d’accent sur la première syllabe.

58. On ne peut cependant exclure un patronyme issu d’un hypocoristique médiéval d’origine germanique *Fraboulet*, diminutif de *Fraboul*, *Fréboul* < germanique *Fridbold* < *Fridbald*, combinaison des éléments *frid-* “paix” et *-bald* “hardi”.

- ASPD: arpentages à Saint-Pierre-sur-Dives [14], 17^e s. [ADC H7180].
- BL: François Neveux, *Bayeux et Lisieux, Villes épiscopales de Normandie à la fin du Moyen Âge*, Éditions du Lys, Caen, 1996.
- BSAN: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*.
- BSEHO: *Bulletin de la Société d'études historiques d'Orbec*.
- BSHL: *Bulletin de la Société historique de Lisieux*.
- CAJ: Jules-Joseph Vernier, *Chartes de l'Abbaye de Jumièges (v. 825 à 1204) conservées aux archives de la Seine-Inférieure*, t. I (v. 825 à 1169) et II (1179 à 1204), Société de l'histoire de Normandie, A. Lestringant, Rouen / Auguste Picard, Paris, 1916.
- CBER: Berville [14], chartes diverses, 13^e s. [ADC H7062-H7065].
- CBP: J. Andrieux, *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bon-Port de l'ordre de cîteaux au diocèse d'Évreux*, impr. Auguste Hérissey, Évreux, 1862.
- CBR: Marquis Henri de Frondeville, "Le Comté de Beaumont-le-Roger, apanage de Robert d'Artois (1310-1331)", in BSAN XLV, année 1937, Caen / Rouen / Paris, 1938, p. 41-136.
- CCC: *Cartulaire du Chapitre de Coutances*, 13^e s. [NPE]: Julie Fontanel, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CDNDF: cahier de doléances de Notre-Dame-de-Fresnay [14], 1789 [ADC].
- CMS: Siméon Luce, *Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468)*, Firmin-Didot, Paris, t. I, 1879; t. 2, 1883.
- CN: cadastre napoléonien.
- CNDT: Comte de Charencey, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, Alençon, 1889.
- CNo: Léopold Delisle, *Le cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, MSAN XVI, 2^e série, 6^e volume, Paris, 1852.
- CSMV: chartes diverses de Sainte-Marguerite-de-Viette[14], 13^e s. [ADC H7078].
- DES: Percy Hide Reaney & R. M. Wilson, *A dictionary of English Surnames*, Oxford University Press, Oxford, 3rd ed., 1995.
- ECHN: Charles de Beaurepaire, *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute Normandie dans les derniers temps du Moyen Âge*, Rouen, 1865.
- HEL: Henri de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, 2 vol., E. Piel, Lisieux, 1873, réimpression Le Portulan, Luneray, 1971.
- JCC: Henri Navel, "La justice criminelle à Caen d'après les comptes de la vicomté (1475-1525)", in *Normannia* n° 2-3, avril-septembre 1939, p. 369-390.
- JSG: Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste

- de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895: rééd. Les Éditions des Champs, Bricqueboscq, 1993-1994.
- LNEB: abbé V. Bourrienne, *Antiquus Cartularius Ecclesie Baiocensis (Livre Noir)*: Société de l'histoire de Normandie, Rouen, A. Lestringant, Paris, Auguste Picard, t. I, 1902, t. 2, 1903: Livre noir de l'église de Bayeux, également cité in RJE et BL.
- LPAT: Jean Lesquier, "Les plus anciens textes de la Société historique", in BSHL n° 22, année 1915, p. 27-55.
- LRE: abbé Albert Legris, *Le Livre Rouge d'Eu (1151-1454)*, Société de l'histoire de Normandie, A. Lestringant, Rouen, Auguste Picard, Paris, 1911.
- LXM: Olivier Buon, *Lisieux du début du XIII^e s. au milieu du XIV^e s. Notes d'histoire urbaine*, Caen, 1993 [mémoire de maîtrise dactylographié].
- MR I: Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN XV, 2^e série, 5^e volume, Paris, 1845.
- MR II: Amédée Louis Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, *Magni Rotuli Scaccarie Normanniae sub regibus Angliae*, pars secunda, MSAN XVI, 2^e série, 6^e volume, Paris, 1852.
- PDR: Pouillé du Diocèse de Rouen, 1337, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, p. 1-73.
- QCO: marquis Henri de Frondeville, "Quittances de travaux concernant le château d'Orbec au XIV^e siècle", in BSEHO, t. II, 1938, p. 289-312.
- QN: Léopold Delisle, *Querimonia Normannorum*, anno 1247 (enquêtes sur l'administration de Saint Louis), in Recueil des Historiens de la France t. XXIV (1^{ère} partie), Paris, 1904, p. 1-73.
- RADN: Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.
- RAH2: Léopold Delisle, *Recueil des actes de Henri II*, revu et publié par Élie Berger, Imprimerie Nationale, Paris, t. I, 1916, t. II, 1920, t. III, 1927.
- RDBR: Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the baillage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936.
- RDC: registre des délibérations de Caen [14], 17^e s. [ADC E 615 Edt 54].
- RHRO: marquis Henri de Frondeville, "Réparations à l'Hôtel du Roy à Orbec", in BSEHO, t. II, 1938, p. 318-324.
- RJE: Léopold Delisle, *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIII^e siècle*, Paris, 1864.
- RNF: Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766*,

- MSAN XXIII, 3^e série, 3^e volume, 1^{re} partie, Paris, 1858.
- RTL: rôle de taille de Lisieux [14], 1684 [ArP].
- RTL: *Roole et assiette de la taille de la paroisse de Luneray pour l'année prochaine mil sept cents quarante huit* [ADSM C1842], publié dans M. C. Gricourt, "Étude d'Histoire démographique, sociale et religieuse de cinq paroisses de l'archidiaconé du Petit Caux, Doudeville, Canville, Bacqueville, Brachy, Luneray", in *À travers la Normandie des XVIII^e et XVIII^e s.*, Caen, 1963 [Cahier des Annales de Normandie n° 3].
- SMP: papiers relatifs à la fabrique de l'église Saint-Michel de Pont-l'Évêque, in Michel Cottin, "Notes sur « l'œuvre et réparations » de l'église Saint-Michel de Pont-l'Évêque", BSHL n° 41, mai 1998, p. 5-13.
- TCLV: tabellionage de Courtonnela-Ville [14], 17^e s. [ADC 8E 4933].
- TDM: tables décennales de Mézidon, aujourd'hui Mézidon-Canon [14], 1863-1902 [ArC].

BIBLIOGRAPHIE

- BRASSEUR: Patrice BRASSEUR, *Atlas Linguistique et Ethnographique Normand*, CNRS, Paris, vol. I, 1980; vol. II, 1984; vol. III, 1997; vol. IV, OUVEN / PUC, Caen, 2011.
- FOURNIER 1997: Dominique FOURNIER, "Extraits du registre des délibérations de la ville de Lisieux (16^e siècle)", in BSHL n° 38 (mai 1997), p. 41-70.
- FOURNIER 2015: Dominique FOURNIER, "Notes de toponymie normande: Prise de tête sur le Billot (au sujet de quelques toponymes évoquant une taxe ou un péage)", in *Histoire et Traditions Populaires* n° 132 (décembre 2015), p. 7-20.
- FOURNIER 2018: Dominique FOURNIER, "Les métiers du bâtiment dans l'anthroponymie normande", in *Un manoir en pays d'Auge*, Histoire et Traditions Populaires n° 141, livret d'accompagnement de l'exposition, Foyer Rural du Billot, L'Oudon, 2018, p. 73-111.
- GODEFROY: Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e s. au XV^e s.*, Bouillon, Paris, 8 vol., 1881-1902 (réimpression Kraus, Vaduz, 1965).
- KOHLHEIM: Rosa et Volker KOHLHEIM, *Duden Familiennamen*, Dudenverlag, Mannheim / Leipzig / Wien / Zürich, 2005.
- LITTRÉ: Emile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1877, réédition Gallimard / Hachette, Paris, 1960.
- MAZE: abbé C. MAZE, *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, le

- Havre, Société havraise d'études diverses, 1903 [glossaire].
- MORLET: Marie-Thérèse MORLET, *Dictionnaire Étymologique des Noms de Famille*, Perrin, Paris, 1991.
- REANEY & WILSON: Percy Hide REANEY & R. M. WILSON, *A dictionary of English Surnames*, Oxford University Press, Oxford, 3rd ed., 1995.
- VÉREL: Charles VÉREL, *Le Bréviaire des Normands*, Alençon, Herpin, 1910.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES FORMES ANCIENNES CITÉES

- ABACCHAISNE. — *Herodes Abacchaisne* 1257 CCC 143 § 38 [Digosville, 50].
- ABAQUESNE. — *Bertran Abaquesne* 1549 JSG I 35, 1551 JSG I 209 [Valognes, 50].
- ABATQUESNE. — *Bertran Abatquesne* 1549 JSG I 3 [Valognes, 50].
- BAQUESNE. — *ung boucher nommé Guillaume Baquesne* 1550 JSG I 97 [Gouberville, 50].
- BARILLUS. — [abl.] *Petro Barillo* 1180 MR I 32b [vers Lisieux (?), 14].
- BARIL. — [abl.] *Radulfo Baril* 1311 ANMA 151 n. 72 [Troarn, 14]. — [gén.] *magistri Guillermi Baril, defuncti* 1321 LXM 154 § CXXIII [Lisieux, 14]. — *Hugo Baril* 1421 RNF [Rouen, 76]. — *la veufve Olivier Baril* 1552 JSG I 255 [Gouberville, 50].
- BILLET. — *Bartholomeus dictus Billet* 1284 LRE 42, *Bartholomeus Billet* 1293 LRE 73 [Eu, 76]. — *Billet* 1549 JSG I 59 [Valognes, 50].
- BLECHE FESTU. — [abl.] *Willelmo Bleche festu* 1198 MR II 37a [bailliage de Bayeux, 14].
- BLOQUET. — *Bloquet* 1551 JSG I 165 [Gouberville, 50].
- BLOT. — *mons' Blot* 1561 JSG II 701 [Caen, 14]. — *Thomas François Blot* 1808 CN [Colleville-Montgomery, 14].
- BOCEL. — *Walterus Bocel* 1198 MR II 90a [bailliage de Coutances, 50]. — *Johannes Bocel* 1203 MR II 87a [bailliage de Coutances, 50].
- BOGON. — *Thomas Bogon* 1302 ANMA [Ardevon > Pontorson, 50].
- BOISSEL. — [abl.] *Roberto Boissel* 1173 CCC 193 § 75 [Coutances, 50]. — *Gillebertus Boissel* 1195 MR I 79a [bailliage de Lisieux, 14]. — *Adan Boissel* 1198 MR II 31b [Saint-Clair-de-Basseneville,auj. Goustranville, 14]. — *Johannes Boissel* 1420 RNF [Rouen, 76]. — *Robert Boissel* 1432 BL 214 [prêtre, procureur général de l'évêque de Lisieux, 14].
- BOISELER. — [abl.] *Roberto Boisseler* 1203 MR II 93a [bailliage de Vire].
- BOISTE. — [abl.] *Ernaudo Boiste* 1198 MR II 12a [bailliage de

- Lisieux, 14]. — *Rogerus Boiste* 1203 MR II 106b [vicomté entre Risle et Seine, 27]. — *Rogerus Boiste* 1271 CCC 176 § 61 [Le Theil, 50].
- BOSCHER. — [...] *Boscher* 12^e s. ACO [Caen, 14]. — *Daniel Boscher, arpenteur juré et pour le Roy en ses forrestz aux vicontéz d'Argentan et Exmes, resident a Croy* 1676 ASPD [Croy, 14]. — *Pierre Boscher* 1728 HEL I dcvij [échevin de Lisieux, 14]. — *Jean Boscher* 1772 HEL I dlxxiv [tabellion à Lisieux, 14].
- BOSCHERS. — *Charles Louis François Boschers, boulanger* 1834 CN [Saint-Pierre-sur-Dives, 14].
- BOSCHIER. — *Arnulfus Boschier* 1198 MR II 73b [Bayeux, 14]. — *Ricardus Boschier* 1203 MR II 35b [Bayeux, 14]. — *Boschier, capitaine de communes* 1436 CMS II 74 § CLXXIX [chef d'une rébellion au bailliage de Cotentin, 50]. — *Pierre Boschier* 1437 BL 289 [chanoine à Bayeux, 14].
- BOUGON. — *Fouques Bougon* 1307 ANMA [Bretteville-le-Rabet, 14]. — *Guillaume Bougon* 1490 JCC [Caen, 14]. — *Eustache Bougon fils Nicolas, serrurier* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- BOURIENNE. — *Th[om]as Bourienne* 1809 CN [Bénouville, 14].
- BOUTEBOSC. — *Colin Boutebosc* 1420 RNF [Saint-Lô, 50]. — *maistre Mathieu Boutebosc* 1444 CMS II 170 § CCXXXIX [bailliage de Cotentin, 50].
- BOYTEL. — *Robert Boytel* 1551 JSG I 166 [Gouberville, 50].
- BUCHET. — *Nicholaus Buchet* 1419 RNF 81a § 461 [bailliage d'Évreux, 27].
- BUSCHET. — *Buschet* 1180 MRI 2b [bailliage du Bessin, 14].
- BUSCHON. — [gén.] *Nicholai Buschon* 1419 RNF 106b § 657 [Harfleur, 76].
- CABOT. — [acc.] *Rogerrum Cabot* 1321 LXM 155 § CXXIII [Lisieux, 14]. — *D. Cabot* 1337 PDR 18B [Belbeuf, 76].
- CASSEL. — *Jehan Cassel, carpentier* 1400 RHRO 321 § III [Orbec, 14].
- CASSET. — *Jean Casset père* 1835 CN [Vaudeloges, 14].
- CALLOT. — *Eustacius Callot* 1209 RJE 13 § 49 [Raffetot, 76]. — *Robert Callot* 1636 TCLV [Saint-Pierre-du-Terre > Saint-Pierre-de-Mailloc, 14].
- COCHET. — *Cochet, de Cresné* 1553 JSG II 36 [Les Cresnays, 50].
- COGNET. — [dat.] *Johanni Cognet, domino de Monroy, ac vicecomiti nostro de Carentan* 1418 RNF 12b § 87 [Carentan, 50].
- COIGNEFESTU. — [acc.] *domum Coignefestu* -1230 CNo 311b § 1142 [Gisors, 27]. — *Stephanus Coignefestu* 1249 CBER [Berville, 14].
- COIGNET. — *Colin Coignet* 1420 LPAT [Blonville, 14]. — *Jehan Coignet* 1460 BL 237 [official du doyen de Lisieux, 14].
- COINNEFESTU. — [abl.] *Rogero Coinnefestu* 1198 MR II 73a [bailliage de Cotentin, 50].

- COISEL. — *Johan Coisel, demourant à Vauville* 1394 LPAT [Vauville, 14].
- COUPE. — *Hugo Coupe* [ou *Coupe*] 1203 MR II 88b [bailliage de Coutances, 50].
- CROLLEBOIS. — *Gollebois* [lire *Crollebois* ?] 1195 MR I 49b [bailliage de Caux, 76].
- DE TAILLEBOIS. — [abl.] *Guidone de Taillebois* 1277 CNo 213a § 898 [Brouay (?), 14].
- ESRACHEQUAISNE. — *masuagium Willelmi Esrachequaisne* 1252 LNEB II 106 § CCCLXXXIII [Bernerolles, lieu non identifié, sans doute près de Bayeux, 14].
- FLAGIS. — [abl.] *Roberto Flagis* 1180 MR I 6b [prévôté et comté d'Alençon, 61].
- FRABOULET. — *Victor Marie Fraboulet* 1880 TDM [Mézidon,auj. Mézidon-Canon, 14].
- GOIS. — *Gislebertus Gois* 1079/1101 AGC 135 § 25.
- GOIZ. — *Willelmus Goiz* 1080/1082 AGC 76 § 7, *Willelmus filius Roberti Goiz* 1079/1087 AGC 121 § 18 [Éterville, 14: Colomby-sur-Thaon, Creully]. — *Ricardus Goiz* 1180 MR I 5b [vicomté de Cérences, 50].
- GOUX. — *André Goux* 1836 CN [Audrieu, 14].
- HACHE. — [abl.] *Radulpho Hache* 1259 LXM 116 § LXXVIII [Lisieux, 14]. — *Guillaume Hache, actou[r]ne et procureur des dites religieuses* 1338 LXM 166 § CXXII [Saint-Désir, 14]. — *Collin Hache* 1520 JCC [Caen, 14].
- HACHENON. — *Hachenon* -1042/1066 RADN 366 § 182 [Rouen (?), 76].
- HACHET. — *Mabeldis uxor Radulfi Habet* -1042/1066 RADN 366 § 182 [Rouen (?), 76].
- HACKEWODE. — *Thomas Hackewode* 1327 DES 210b [Sussex, Angleterre].
- HACKESMAL. — *William Hackesmal* 13^e s. DES 210b [Lincolnshire, Angleterre].
- HACKEWUDE. — *John Hackewude* 1230 DES 210b [Sussex, Angleterre].
- HAKPETIT. — *Hugh Hakepetit* 1202 DES 210b [Somerset, Angleterre].
- HAKET. — *Alveredus Haket* 1198 MR II 55b [Haute-Normandie].
- HALOT. — *Rogerus Halot* 1203 MR II 94b [bailliage de Vire, 14]. — *maistre Nicolle Hallot* 1549 JSG I 56, *maistre Nicolle Halot* 1550 JSG I 119, *maistre Nicollas Halot* 1554 JSG II 134 [Valognes, 50]. — *la veuve de Moïse Halot et son fils* 1747 RTLU [Luneray, 76].
- HALLOT. — *maistre Nicolle Hallot* 1549 JSG I 56, *maistre Nicolle Halot* 1550 JSG I 119, *maistre Nicollas Halot* 1554 JSG II 134 [Valognes, 50]. — *noble homme Gilles Hallot, procureur pour le Roy audit Caen* 1608 RDC [Caen, 14]. — *Pierre Hallot, toilier* 1747 RTLU [Luneray, 76].
- HEURTEBOURG. — *Augustine Marie Heurtebourg* 1896 TDM [Mézidon,auj. Mézidon-Canon, 14].

- KALLOT. — *Robertus Coallot* 1266 RJE 194 § 830, *Robertus Kallot* 1270 RJE 197 § 834 [Raffetot, 76].
- LE BOISTELIER. — *Radulphus le Boistelier* 1293 LRE 72 [Eu, 76]. — *Nichole le Boistelier* 1295 LRE 83 [Eu, 76].
- LE BOQUERON. — *Guerout le Boqueron* 1261/1266 RDBR 35 [Rouen, 76].
- LE GOES. — [abl.] *Guillelmo le Goes, abbatte abbatis de Cruce Sancti Leufredi* 1419 RNF 216b § 1231 [La Croix-Saint-Leufroy, 27].
- LE GOIS, LEGOIS. — *Rogerus le Gois* 1420 RNF [bailliage de Gisors, 27]. — *Petrus Ferart, dictus Legois* 1421 RNF [bailliage de Gisors, 27].
- LE GOIX, LEGOIX. — [abl.] *Radulfo Legoix* 1180 MR I 7b [bailliage d'Argentan, 61]. — *Vauquelinus le Goix, de Bomavilla* 1247 QN 15 § 95 [Bournainville, 27]. — *Robertus le Goix* 1260 CSMV [Sainte-Marguerite-de-Viette, 14].
- LE GOIZ. — *Garinus le Goiz, de Esprevilla* 1247 QN 38 § 282 [Épreville, 27]. — *Guillaume le Goiz* 1307 ANMA [Bretteville-le-Rabet, 14].
- LE GOUES. — *Loyis le Goues, esc., S' du Port* 1637 TCLV [Le Mesnil-Guillaume, 14].
- LEGOUEZ. — *Estienne le Jouez: le dict Legouez* 1489/1490 SMP [Pont-l'Évêque, 14].
- LE JOUEZ → LEGOUEZ.
- LE TONNELIER. — *Jehan le Tonnelier* 1324 ANMA 294 n. 87 [Carentan, 50]. — [abl.] *Guillelmo le Tonnelier, clericus* 1325 CCC 148 § 41 [Tourlaville, 50]. — *Macé le Tonnelier* 1417 RNF 265a § 1399 [Athis-de-l'Orne, 61].
- LIEVETONEL. — *Willelmus Lievetonel* 1198 MR II 48b [Troarn (?), 14].
- MARCHEBEAU. — *Marchebeau* 1553 JSG II 48 [Valognes, 50].
- PAQUET. — *Gille Paquet* 1789 CDNDF [Notre-Dame-de-Fresnay, 14].
- PORTEBOSQ. — *Baptiste Portebosq* -1815 CN [Grandouet, 14].
- PORTEBOS. — *Louis-Michel Portebos, propriétaire, cultivateur, demeurant en la commune de Marolles* 1835 ANV [Marolles, 14].
- QUIGNETTE. — *Jean Quignette* -1815 CN [Beuvron-en-Auge, 14].
- ROINEL. — *Will[elmus] Roinel* m-13^e s. ANMA 678 [Verson, 14]. — *Victorine Marie Roinel* 1902 TDM [Mézidon,auj. Mézidon-Canon, 14].
- ROYNART. — *Thomas Roynart* 1408 ECHN [conseiller de la cour laïe à Rouen, 76].
- SEIGNE SAUCE. — *Rogero Seinesause* s.d. (f-12^e s.) CBP 22 § XXI, *Rogerus Seigne sauce, mil[es]* -1205 CNo 21b § 120, *Rogerus Seinesause* 1206 CBP 37 § XXXIX [vers Pont-de-l'Arche, 27].
- SEINESAUCE → SEIGNE SAUCE.
- TAILEBOIS. — *Gaufridus Taillebois* 1247 QN 25 § 193 [Saint-Ouen-de-la-Cour, 61].
- TAILLEBOIS. — *Walchelinus Taillebois* 1184 MR II 113a [Condé-sur-Noireau, 14]. — [acc.] *Tustinum Taillebois* 1198 MR

- II 37b [bailliage de Bayeux, 14].—*Ricardus Taillebois* 1249 CNo 80b § 480 [bailliage de Bayeux, 14].—[abl.] *Petro Taillebois* 1418 RNF 14 § 96 [Bayeux, 14].—*Pierres Taillebois*, *garde du seel des obligacions de la viconté de Baieux* 1436 CMS II 85 § CLXXXVII [Bayeux, 14].
- TAILLEBOSC.—[abl.] *Rodulfo Taillebosc* -1070 AGC 127 § 20, [abl.] *Rodulfo Taillebosc* -1080/1083 AGC 106 § 14 [Caen, 14].—[abl.] *Radulfo Taillebosc* 1156/1161 RAH2 I 278 § CLIV [Caen, 14].—[gén.] *Radulphi Taillebosc* 1419 RNF 215b § 1223 [non localisé].—*Philippe Taillebosc* 1668 RPB [Berville, 14].
- TAILLEBOST.—*Robert Taillebost* 1418 RNF 16b § 109 [Falaise, 14].
- TAILLEPETIT.—[abl.] *Raginaldo Taillepetit* 1198 MR II 60b [bailliage de Caux, 76].
- TALABOSC.—[abl.] *Rodulfo Talabosc* -1070 AGC 127 § 20, [abl.] *Rodulfo Taillebosc* -1080/1083 AGC 106 § 14 [Caen, 14].
- TALBOTH.—*Radulfus Taleboth* [...], *de Drouecorth* 1247 QN 15 § 92 [Druicourt, 27].
- TALLEBOSC.—*Johannes Tallebosc*, *armiger, juratus* 1419 RNF 218b § 1243 [non localisé].
- TALLEBOT.—*Jacques Tallebot* 1418 RNF 16a § 109 [maire de Falaise, 14].—*Johannes Tallebot* 1420 RNF [bailliage de Caux, 76].
- THONNEL.—*Antoine Thonnel La Vallée*, *tellier: la femme du dit Thonnel, séparée* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- TINARD.—*V Jean Pierre Tinard* 1829 CN [Acqueville, 14].
- TINEL.—*Henry Tinel*, *carpentier* 1357 QCO 291 § I, *Henry Tynel*, *carpentier* 1374 QCO 307 § XIX [Orbec, 14].—*Pierre Tinel* 1450 BL 325 [chanoine de Lisieux, 14].
- TREFOUEL.—*Jacques Trefouel* 1843 ANL [Le Favril, 27].
- TRENCHFOIL.—[abl.] *Goscelino Trenchefoil* 1059/1066 RADN 409 § 217, *Goscelinus Trenchefoil* 1144 CAJ I 168 § LXVII [Jumièges, 76].—*Willelmus Trenchefoil* 1191/1198 CAJ II 110 § CLXII [Saint-Vaast-Dieppedalle, 76].
- TYNEL.—*Henry Tinel*, *carpentier* 1357 QCO 291 § I, *Henry Tynel*, *carpentier* 1374 QCO 307 § XIX [Orbec, 14].
- WASTELEIE.—[abl.] *Waltero Wasteleie* 1195 MR I 49b [bailliage de Caux, 76].

Le pèlerinage au chêne de saint Méen¹

Jack MANEUVRIER

Chassé de l'évêché d'York par l'invasion saxonne, Samson, accompagné notamment de son neveu Méen ou Méven, de son cousin Magloire, de Brieux, Pol et Malo, se réfugie en Armorique vers l'an 550. Tous, d'origine galloise, débarquent à Aleth, à l'embouchure de la Rance et se séparent bientôt pour évangéliser la région.

Les trois premiers se dirigent vers les marais dominés par le rocher granitique du mont Dol, fondent un monastère et entreprennent ensuite la conversion de païens. Samson assiste au troisième concile de Paris en 557 en qualité d'évêque de Dol, et obtient de Childebart l'autorisation de construire un monastère à Pentale, à peu de distance du confluent de la Risle et de la Seine. Fort âgé, il laisse à son neveu Méen le

1. Extrait de Jack MANEUVRIER, *Remèdes populaires en Normandie*, éd. Devoldaere, 2009, p. 116-123.

soin de surveiller ce qui sera plus tard l'exemption du diocèse de Dol.

C'est au cours d'un de ses voyages à Pentale que Méén traverse le Pays d'Auge. Après un séjour à Lisieux, il prend la direction de l'ouest et se trouve bientôt dans un vallon entouré d'épaisses forêts.

La tradition nous rapporte que, fatigué, il s'étend au pied d'un chêne pour se reposer. Surviennent alors deux jeunes filles qui remontaient la pente en portant sur leurs épaules des cruches pleines d'eau. L'abbé les arrête au passage et leur demande un peu d'eau pour étancher sa soif et laver les pustules qui couvraient son visage.

L'une qui était petite, laide et revêche, lui tourne le dos et s'enfuit d'un air méprisant. L'autre de taille moyenne, svelte et distinguée s'approche souriante du vieillard et dépose à ses pieds la cruche de terre. Saint Méén remplit sa gourde et dit à la compatissante jeune fille : *« Désormais pour épargner vos pas, vous viendrez puiser l'eau à la source qui va jaillir ici même sous cette chênaie ; quant à votre compagne, elle est déjà atteinte de la lèpre et, après avoir vainement essayé tous les remèdes, elle devra venir se laver à cette source si elle veut guérir »*.

La vertu miraculeuse de la source fut bientôt connue, et, depuis on n'a pas cessé d'en faire usage ni de prier saint Méén pour obtenir la guérison des maladies de peau.

Saint Méen meurt en 617. Il est inhumé dans le monastère de Gaël (devenu Saint-Méen-le-Grand au diocèse de Rennes). Rapidement son tombeau attire de nombreux pèlerins, et sa fête est marquée comme solennelle dans la plupart des diocèses bretons à la date du 21 juin.

Selon Fernand Rault², les minutes du tabellionage de Cambremer déposées aux Archives départementales du Calvados révèlent qu'en 1788, lors de l'Assemblée de saint Méen, les chaises étaient louées six deniers à chaque office, soit le double du tarif ordinaire. Cette augmentation témoigne du nombre de pèlerins assistant à cette cérémonie.

En 1821, le journal *Le Patriote de l'Eure et du Calvados* donne des détails intéressants sur les prescriptions à respecter lors du pèlerinage: «*L'argent consacré à ce pèlerinage doit être le produit d'une quête en monnaie de billion³, surtout pas en pièces blanches qui retarderaient la guérison*».

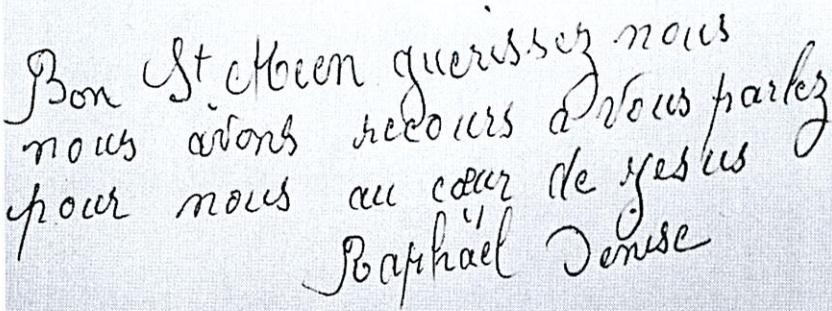
À Cambremer, Fernand Rault a vu des pèlerins frapper à la porte de sa maison familiale vers 1920, présenter un gobelet, parfois un simple verre, en prononçant ces mots: «*pour aller à saint Méen*»; et ainsi de seuil en seuil dans tout le village. Aucune question

2. Fernand Rault, «Saint Méen en Pays d'Auge», in revue *Le Pays d'Auge*.

3. Nom donné à une monnaie qui renferme peu d'argent, de peu de valeur ou défectueuse. Par cette exigence le quêteur devait multiplier le nombre de visites et s'humilier devant un grand nombre de personnes, y compris celles pour lesquelles il avait peu d'estime.



Chêne de la source Saint-Méen où sont accrochés des linges d'enfants.



Bon St Meen guérissez nous
nous avons recours à vous parlez
pour nous au cœur de Jésus
Raphaël Denise

«Bon saint Méen, guérissez-nous. Nous avons recours à vous. Parlez pour nous au cœur de Jésus». Extrait du cahier laissé à la disposition des pèlerins, église du Pré-d'Auge.

n'était posée mais personne ne refusait le don d'une pièce de dix centimes qui ne devait pas être touchée par le sollicitant.

La quête faite, on se déplace à la fontaine, située à 150 m de l'église, avec l'enfant malade. Sa présence n'est pas indispensable mais il faudra alors apporter un linge porté par l'enfant, le tremper dans la fontaine et l'accrocher aux grilles qui l'entourent ou sur le chêne. Aujourd'hui, encore, de nombreux vêtements sont accrochés au tronc du chêne.

En plus des prières et de la messe célébrée par le curé, les pèlerins devaient se rendre à la source qui donne naissance au ruisseau de Saint-Méen. Tout près de cette source se dresse un chêne multi-séculaire qui, à deux mètres du sol, mesure 4,25 m de circonférence et dans le tronc duquel on a creusé une niche où a été placée une statue de pierre représentant saint Méen.



Ex-voto, église du Pré-d'Auge.

Les pèlerins viennent prier le saint, se laver, boire à la fontaine et prendre de l'eau dans des bouteilles de terre qui n'ont jamais servi et qui se vendent à l'unique auberge (rappelons que Le Pré-d'Auge était un centre important de potier qui fabriquaient les dites bouteilles!)

On se rend ensuite à l'église où le curé dit une messe et un homme qui n'a guère que ce genre d'industrie se charge d'une neuvaine moyennant neuf sous.

Tout ce qui est acheté au village chapelet, image ou léger repas à l'auberge du bienheureux saint Méen, doit être acquitté avec le produit de la quête; le reste est donné aux pauvres ou glissé dans le tronc qui avoisine la statue du saint.

Comme les meilleures causes fournissent parfois les pires effets, citons pour l'anecdote le cas rapporté par le journal *Le Lexovien* de 1884 : « La veuve C. 64 ans, entretient une plaie qu'elle a au bras, quête pour aller en pèlerinage à saint Méen et fait ripaille avec cet argent! »

Autres lieux de culte à saint Méen

Il existe au moins quatre lieux de culte à saint Méen dans le Pays d'Auge. Dans l'église de Glanville, il ne reste de sa statue que deux bras en plâtre, mais un ex-voto indique qu'il s'agit bien de saint Méen.

À la sortie nord de Pont-l'Évêque, dans l'antique sanctuaire dédié à saint Melaine, évêque de Rennes au début du VI^e siècle, le socle d'une statue anonyme est

une véritable pelote d'épingles ; il s'agit de saint Méen le fleureux que viennent implorer les mères dont les bébés sont atteints d'eczéma ou d'efflorescences.

Il semble que le saint soit sollicité pour intervenir dans la guérison d'autres maux que les affections cutanées. Parmi les nombreuses plaques de marbre apposées de chaque côté de la statue de saint Méen le crouteux l'une d'elle et ainsi rédigé : «Merci à saint Méen de m'avoir rendu la vue à 15 mois, miracle obtenu le 15 mai 1918.»

Au Authieux-sur-Calonne, siège d'une très ancienne communauté chrétienne qui possède encore deux églises, un tableau récemment restauré représente saint Méen exorcisant un possédé.

Le culte de saint Méen est sans doute le culte le plus populaire en Pays d'Auge. Aujourd'hui encore, de nombreux pèlerins viennent s'y recueillir, comme en témoignent les nombreux ex-voto dans l'église.

Jack MANEUVRIER

Le bois de chauffage

Jack MANEUVRIER

Les forêts appartenait généralement au roi ou, en Normandie, au duc. Ceux-ci, à l'occasion d'un don, d'une vente ou d'un échange, en transmettaient parfois la propriété à certains membres de leur famille ou à des personnages importants de la cour.

En ce qui concerne les forêts de notre région, la majeure partie des bois importants appartenait, au moment de la Révolution de 1789, à des abbayes ou à des couvents par suite de donations faites par les seigneurs, parfois dès le ^{xr} siècle. C'est le cas du bois de Quévrue, à Sainte-Marguerite-de-Viette, qui fit partie de la première donation à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives par la comtesse Lesceline, vers 1040. Les bois d'Auge, au-dessus de Trun, appartenait à Roger de Montgomery et furent donnés par celui-ci, avec le bourg de Trun, à l'abbaye Saint-Étienne de Caen.

Dès l'époque carolingienne, des fonctionnaires royaux, les forestiers, administraient les forêts royales

mais il semble que cet office ait disparu sous les premiers capétiens. En nos pays de droit coutumier, l'extension des droits d'usage auxquels les tenanciers avaient droit dans les forêts rendit nécessaire la recherche et la consignation de ces droits généralement préjudiciables à la conservation même de la forêt. En 1171, Henri II fit entreprendre une enquête sur les usurpations. Quelques années plus tard les abbayes firent de même. De cette codification et de la prise de conscience des abus qui découlaient et des droits d'usage naquirent les édits, ordonnances et règlement qui les fixèrent, les limitèrent ou même les suspendirent. Aux premiers enquêteurs informateurs du XII^e siècle, succédèrent, au siècle suivant, les forestiers ou verdiers.

Les communautés d'habitants voisines des forêts jouissaient, en fonction des traditions coutumières, sans doute fort anciennes, des produits de la forêt. Outre les bestiaux qui y vivaient souvent un grande partie de l'année, les bois prélevés, sans contrôle semble-t-il, servaient à l'édification des maisons, à la fabrication des outils, des charrues et à la production de bois de chauffage.

Pour alimenter le foyer des cheminées, ils pouvaient y déposer le bois sec en « estant » et en « gésant » c'est à dire debout ou en terre et le bois vert seulement en gésant. Sont encore considérés comme bois mort, les ronces, les genêts, les genévriers, les saules, les aulnes et les arbrisseaux ou arbustes de sous-étage.

Alain Roquelet¹ a recueilli quelques usages et coutume dans le « Coutumier d'Hector de Chartres » :

La forets des Moutiers Hubert (les francs usagers)

Domp Jehan Fixot, prieur des Houillettes (prieuré des Moutiers Hubert) demourant et résident en icelui prieuré qui est dedens la forest des Moutiers Hubert, à cause d'icelui prieuré, a eu la forest du dit lieu pour son user et chauffer le bois sec étant en gésant et le vert en gésent, hors deffensd et sans amende. Item il peut prendre en icelle forest du bois a merrain. Item il doit avoir en ice'lle forest douze vaches et un tor herbeez franchement sans en paier aucune chose hors taillkes et deffens et toutes ses bestes porchines sans paier pasnage.

Si le ramassage du bois mort constitue pour les plus humbles l'unique source de combustibles, la forêt est abondamment exploitée par les bûcherons pour fournir du bois de chauffage comme en témoigne « L'état ou mémoire des bois dont le curé des Loges (canton de Livarot) a perçu les dîmes en la dite paroisse »² trois cent trente bourrées (fagots) et onze cordes et demie (une corde vaut quatre stères).

« En l'année 1748, le bois du Costil appartenant à Pierre Le Boucher borne d'un côté M. Georges Michel de Neuville, d'un bout le sieur des Coutures, d'autre côté pierre Blondel et d'autre bout le chemin tendant à

1. ROQUELET Alain « Coutumier d'Hector de Chartres », *Bulletin de la Société de l'Histoire de la Normandie*, Archives départementales de Rouen.

2. État des dîmes perçues par le curé de Sainte-Marguerite-des-Loges, canton de livarot, en 1748. Archives particulières.

Livarot a été coupé et le sieur curé y a perçu une corde et demi de bois et cinquante deux bourrées en présence de Charles Douesnard bûcheron lequel bois a été charrié par Jean Haimet, mon domestique ».

En la même année, un bois appartenant à M. Georges Michel boné d'un côté le bois de Livarot, d'autre côté Gabriel Allaire, du bout le bois de Livarot et le chemin tendant au Pontallery, d'autre bout le dit sieur Michel par un herbage a été coupé et le sieur curé a perçu deux cordes et demie de bois, cinquante bourrées en présence de Antoine Michel dit Tabarin et charrié par Jean Haimet mon domestique.

En la même année, j'ai fait couper la moitié du bois appartenant au Bénéfice. Il s'y est trouvé trois cent trente bourrées et onze cordes et demie.

Le 3 novembre 1789, Louis XVI faisait lire aux prônes des messes paroissiales une proclamation pour la conservation des bois et forêts « permet sa Majesté aux usagers d'y enlever le bois sec et gesant sans se servir d'aucune espèce de ferrement, même de crochet à peine d'amendes et confiscation d'iceux ».

Selon Fernand Rault³, l'abattage des arbres marqués au marteau se faisait en décours ou lune décroissante. Il était toutefois permis aux bûcherons de dégager les racines pendant le croissant. Le travail commencé le 16 octobre devait être terminé le 16 avril. Il était attribué 12 sols par arbre abattu. Le contrat stipulait que les bûcherons seront obligés de faire tomber les arbres du

3. Fernand RAULT « Forestiers d'autrefois », revue *Le Pays d'Auge*, novembre 1975.

côté le plus convenable pour la tirée d'iceux (ou débar dage). A cet effet il leur sera fourni une corde et deux échelles. De toute façon on évitera la confusion qu'un arbre abattu sans ordre pourrait occasionner.

Le matériel du bûcheron est des plus sommaires. Une solide cognée pour abattre l'arbre et l'ébrancher, un passe-partout ou godendard pour le tronçonner et obtenir des bûches d'un mètre de long. Les petites branches seront rassemblées en bourrées ou en fagots.

Après la Révolution, les forêts seront possédées par l'État, les communes ou des particuliers. Les anciens usages vont tomber en désuétude mais Michel Vivier⁴ cite quelques exemples où on les voit néanmoins perdurer. Les municipalités de l'Orne réclameront régulièrement à limage de celle de Neuilly, en 1864, le rétablissement de l'autorisation de ramasser le bois mort, épines et bruyères pour les nécessiteux. En 1880, les ouvriers pauvres d'Alençon adressent une supplique au Préfet de l'Orne afin d'être autorisés à ramasser le bois mort en la forêt d'Ecouves et de le transporter avec une petite charrette. Le ramassage est toléré quoique Alençon ne soit pas exactement limitrophe de la forêt, mais le transport en charrette reçoit un refus catégorique. Le ramassage doit être manuel et le transport à dos d'homme. En 1889, cette fois la réclamation vise à rétablir l'ancienne tolérance d'utiliser faux et faucilles bois et litières. Les accidents sont fréquents, dus à des

4. Michel VIVIER, « Cueillir et glaner la forêt normande », *Histoire et Traditions Populaires* n° 29.

morsures de vipères et à l'impossibilité de se défendre. L'Administration répond par la négative et précise même que les ramassages de bois et litières son préjudiciables aux sols forestiers.

Témoignage de M. Armand INGE en 1996 :

« Entre les deux guerres, nous nous chauffions uniquement à la cheminée. Les ouvriers n'avaient pas de bois mais ils pouvaient demander à Monsieur LEBLANC-BARBEDIENNE de prendre du bois mort dans la forêt de Garnetot Le dimanche, père, mère et enfants allaient ramasser le bois qui pouvait être cassé à la main. Les branches étaient regroupées en tas, liées avec un « hard » ou une corde et transportées sur l'épaule au moyen d'un fourchet, sorte de fourche en bois dont les deux dents étaient enfoncées dans ce fagot. Monsieur LEBLANC-BARBEDIENNE donnait à mon grand-père les instructions suivantes : « Gustave vous veillerez à ce que les ouvriers n'aient pas d'outils car ils pourraient m'emporter un beau sujet ».

Jack MANEUVRIER

L'arbre et ses petits métiers

Jack MANEUVRIER¹

Le fabricant de piquets et de manches d'outils

Témoignage de Louis Bricon, recueilli par Paule Bricon et Jack Maneuvrier (mai 2010) : « J'ai toujours fabriqué tous mes manches d'outils : manche de fourche, de pioche, de râteau, de louchet, etc. J'employais du bois de sureau qui est léger et résistant. Je le coupais à toutes époques. Je l'écorçais et le mettais à sécher. Avec une plane, j'enlevais les nœuds et je finissais mon manche avec une lime pour enlever toutes les aspérités. J'ai encore des manches qui sèchent en cas de besoin.

« Pour les piquets, on utilisait surtout l'acacia qui résiste mieux à l'humidité. À défaut, on prenait du châtaignier qui est moins solide. Une fois la branche coupée, il fallait la tailler en pointe à l'aide d'une hache. Celui qui tenait le piquet avait intérêt à le tenir comme

1. Extrait de *Métiers oubliés en Pays d'Auge*, HTP n°110, juin 2010, et de *Une forêt en Pays d'Auge*, HTP n°102, juin 2008.

il faut : trop vertical ou trop en biais, il recevait le retour du coup de hache qui agissait comme un ressort sur l'épaule du malheureux compagnon.

« On s'approvisionnait en bois dans la forêt de Saint-Martin-de-Fresnay appartenant à la famille Regnouf. Vers 1970, un ouvrier s'était spécialisé dans la fabrication des piquets d'acacia et comme il travaillait tout seul, il s'était confectionné un bâti pour poser ses piquets à ép pointer. Il en vendait beaucoup, car ce genre de piquets a toujours été prisé pour faire les clôtures. »

Les fabricants de balais de bouleau

La fabrication du balai de bouleau était une vieille tradition de la famille de Monsieur Varin². Ses parents et ses neuf frères et sœurs y consacraient la majeure partie de leurs occupations. Pendant l'hiver jusqu'au mois de mars, ils allaient couper les jeunes bouleaux dans la forêt de monsieur Alfred Marie et confectionnaient des balais qui étaient vendus aux cultivateurs. Ceux-ci les utilisaient pour balayer les cours des fermes.

Cette fabrication ne nécessite aucun matériel, si ce n'est un couteau et une corde, et il n'entre dans la composition que deux éléments offerts par la nature : le bouleau et une grosse ronce.

La ronce est tout d'abord grattée afin d'ôter les épines, puis fendue en deux brins soigneusement évidés de leur moelle, ce qui leur donne souplesse et flexibilité.

2. Enquête du 20 mai 1976 auprès de monsieur Louis Varin, demeurant les Autels-Saint-Bazile.



M. Varin, lors de l'enquête réalisée chez lui, aux Autels-St-Bazile, en mai 1976

Une grosse corde est fixée par une de ses extrémités à un arbre. Elle joue un rôle essentiel : c'est elle qui permettra de serrer le petit fagot de bouleau et de fixer la ronce. Cette opération est à la fois simple et ingénieuse. La corde, qui maintient fermement les petites branches, est serrée par enroulement autour du petit fagot jusqu'à l'arbre. Puis elle est déroulée lentement et remplacée par la ronce qui entoure régulièrement le balai. Lorsque la ronce est complètement enroulée, elle est attachée au moyen d'une boucle. La seconde moitié de la ronce est ensuite mise en place. La partie du balai où sera fixé le manche est enfin égalisée à la scie (autrefois le couteau).

Le charbonnier

Si l'on en croit le *Dictionnaire Universel Lachâtre* de 1881, les charbonniers étaient d'authentiques hommes des bois : « *Les charbonniers des forêts se construisent des huttes de branchages et de terre à proximité de leurs travaux et vivent un peu à la manière des sauvages.* »

Henri Paumier a relevé dans plusieurs tabellionnages des mentions relatives à la présence de charbonniers, sous l'Ancien Régime, dans les forêts de Montpinçon, du Tilleul et de La Gravelle : « *Le 9 avril 1620³, Zacharie Berthaume, tabellion, marchand des bois du Tilleul, au sieur d'Aubigny⁴ a promis livrer à Michel Surlemont, blanchœuvrier de la paroisse de Saint Michel de*

3. Archives départementales du Calvados, 8 E 20317.

4. Sans doute Raven de Morel d'Aubigny, près de Falaise.



*Les charbonniers au XVIII^e siècle, extrait d'une planche
de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.*

*Livet, présent et acceptant tout le nombre de charbon qui
lui conviendra user durant le temps de 3 ans commençant
à la Quasimodo [...] au prix de 16 sols par chacune van-
née [...] chacune des livraisons se fera à raison de 4 van-
nées ou plus qu'il lui faudra, parce qu'il ne pourra prendre
ni user d'autre charbon que celui des bois du Tilleul au
dit Berthaume. »*

« Le 12 mai 1691⁵, honnête homme Antoine Hauton, marchand demeurant à Crouttes a vendu et promis livrer dans la forêt de Montpinçon à Nicolas Jouenne, marchand maréchal de Notre Dame de Fresné, 104 pipes de charbon à prendre dans la vente de la forêt de Montpinçon qu'il se livrera de fourneau en fourneau, quand il sera cuit. Ces 104 pipes pour la somme de 165 livres tournois en deux paiements à la saint Michel et à Noël »

« Le 6 septembre 1725⁶, Jean Leroy, marchand, adjudicataire de la vente de la forêt de Montpinçon, de la coupe de 1725, a vendu à Georges et Pierre Lemonnier, père et fils, marchands charbonniers de Mesnil-Bacley : 380 cordes de bois à faire du charbon pour 1900 livres à raison de 100 sols la corde ».

La fabrication du charbon nécessite de grandes quantités de bois. Pendant la dernière guerre mondiale, des charbonniers s'étaient installés dans la forêt de Monpinçon. Ils fabriquaient leur charbon de bois dans des cuves métalliques.

Dans un article publié dans la revue *Le Pays d'Auge* en janvier 1976, Fernand Rault détaille les différentes étapes de la fabrication du charbon dans la région.

Sur une aire circulaire, le charbonnier disposait soigneusement autour d'une cheminée centrale formée de longs piquets des rangées de rondins sur un, deux ou trois étages — le plus souvent deux pour la commodité du travail. Ensuite il recouvrait la meule

5. Archives départementales du Calvados 8 E 22549-22550

6. Note de Henri PAUMIER, Archives départementales du Calvados 8 E 25586.

hémisphérique de feuilles mortes, de mousse, de mottes de gazon et enfin de terre battue. Au ras du sol, il ménageait deux ou trois événements pour favoriser l'allumage.

Du bois sec enflammé était alors jeté dans la cheminée centrale. Au début, la fumée s'élevait dense et opaque: c'était la *suee* ou sortie de l'humidité; peu à peu, elle devenait plus transparente et légèrement bleuâtre. Le charbonnier obturait alors la cheminée et les événements; à un pied en contrebas du sommet, en faisant le tour de la meule, il pratiquait de nouvelles ouvertures pour activer la dessiccation à travers la masse.

Dès que la fumée s'éclaircissait, il bouchait ces événements et continuait à en pratiquer un pied plus bas et ainsi jusqu'au bas de la meule. Il laissait refroidir celle-ci, puis la démolissait soigneusement pour recueillir le charbon de bois.

Les rondins mal cuits, ou *fumerons*, étaient réservés pour l'allumage d'une autre meule; ceux qui étaient trop petits seraient vendus sous le nom de *braise* pour être utilisés dans les potagers des anciennes cuisines et dans les chaufferettes de nos grands-mères.

L'opération bien conduite nécessitait une surveillance attentive, aussi bien de jour que de nuit: on obtenait alors un charbon de bois de bonne qualité, bien sec, sonore et léger⁷.

7. d'après Fernand RAULT, « Forestiers d'autrefois » revue *Le Pays d'Auge*, janvier 1976.

Le bûcheron

L'équipe de bûcherons travaillait sur une « vente » c'est-à-dire un secteur forestier dont les arbres, dans une forêt bien exploitée, étaient abattus à date fixe, tous les trente ans. L'abattage se faisait *en décours* (lune décroissante). Le travail commençait le 16 octobre et devait être terminé le 16 avril.

Les arbres à abattre, principalement des chênes, des hêtres ou des frênes, étaient marqués au moyen d'un marteau portant les initiales du propriétaire de la forêt. L'abattage de l'arbre était commencé à la cognée, une étape nommée *l'entaillage*. Puis deux bûcherons attaquaient *l'entaille* avec une scie longue de deux mètres et terminée à chaque extrémité par une poignée, *le passe-partout* ou *godendard*. Il fallait constamment surveiller de quel côté tomberait l'arbre; d'ailleurs, le contrat stipulait souvent le côté considéré comme le plus convenable, afin de faciliter le *débardage*. On pouvait faciliter le sciage en enfonçant des coins dans le trait de scie. Enfin l'arbre s'abattait dans un fracas de branches brisées.

Une courte pause et nos bûcherons — simplement vêtus d'un large pantalon de velours serré à la taille par une large ceinture de flanelle et d'une chemise au col ouvert et aux manches retroussées jusqu'au coude — détachaient, toujours à la cognée, les branches accessibles. À la scie passe-partout, ils détachaient la cime de l'arbre qui fournirait le bois de charpente. Rien ne serait perdu. À l'aide du *coutre*, on fabriquait des *mer rains* ou des *douves à tonneau* en fendant la bille de



BEAUMONT-LE-ROGER (Eure). — La Forêt en exploitation

bois dans le sens de la longueur et en achevant le travail à l'aide d'une *doloire*, cognée à tranchant droit et large mais oblique par rapport au manche très court.

Le *merrain* était utilisé en courtes planches dans la confection des voûtes de nos églises. Les *douves* et les *fonds*, ces derniers plus épais et travaillés à l'herminette, serviraient à fabriquer tonnes et tonneaux.

Après l'équarrissage, le tronc était débité en plateaux, tâche réservée aux scieurs de long. Ces derniers commençaient par tracer sur la bille de bois des

lignes que devrait suivre la scie : c'était le *marquage* : on tendait sur la surface du bois une ficelle enduite d'une solution noirâtre, pour y laisser une trace. Puis le tronc était disposé sur une *chèvre* ou chevalet, une sorte de trépied sur lequel le tronc était maintenu en porte-à-faux grâce à un système de chaînes et de coins.

Il existait deux types de scies utilisées par les scieurs de long. Le premier était le *cran*, dont les poignées étaient perpendiculaires à la lame, longue d'1,60 m. L'autre était la *scie à cadre*, lame tendue dans un cadre de bois rectangulaire muni de deux grandes poignées, l'une dans le prolongement du cadre, l'autre perpendiculaire à celui-ci. L'un des scieurs de long montait au-dessus de l'extrémité du tronc, l'autre restait à terre. Il leur fallait ensuite scier d'un mouvement puissant et rythmé, en cadence.

Les rameaux étaient coupés en brins de deux mètres de longueur environ, assemblés, tassés au pied et liés avec un *hart*, une branche de coudrier. Ces *cotrets* ou *bourrées* étaient utilisés pour chauffer les fours de boulangers ou allumer les fours des briquetiers.

Fernand Rault⁸ nous rapporte que, vers 1750, l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives décida de faire défricher les bois qu'elle possédait sur le territoire de Saint-Aubin-sur-Algot. Elle confia le travail à un maître doleur, Fleury Mallard, originaire des Monts du Forez, en la généralité de Lyon. Celui-ci amena une solide équipe de bûcherons avec lesquels il

8. Fernand RAULT, «Forestiers d'autrefois», revue *Le Pays d'Auge*, novembre 1975.

avait certainement déjà travaillé. Cette équipe, dite *des Lyonnais*, constituée d'une douzaine de rudes tâcherons célibataires, fit souche en Normandie. Par la suite, d'autres Lyonnais vinrent travailler à *l'abattis* et au *dolage* des bois.

Pour s'abriter du froid pendant les pauses quand ils prenaient leur repas, les bûcherons se construisaient des huttes faites de branchages entrelacés.

Le sabotier

Le 17 avril 1763, Pierre Perrinelle, sabotier, seul fils et héritier de feu François, demeurant à La Gravelle, vend à Jacques Rاپilly, aussi sabotier, demeurant à Montpinçon, 100 sols de rente foncière.⁹

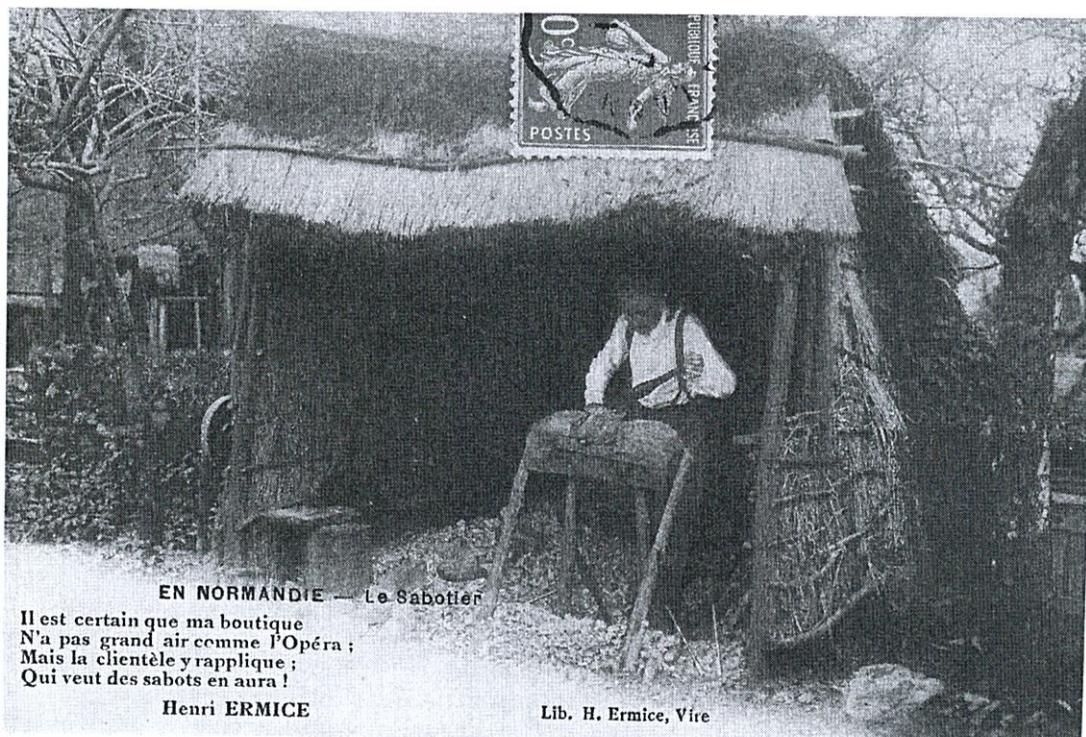
En 1856, Pierre Leprévost, 43 ans, est sabotier à Motpinçon.¹⁰

Le sabotier est à l'origine un artisan de la forêt. Il demeure dans une cabane faite de branchages et de terre. Une ouverture au sommet du toit sert à la fois de fenêtre et de cheminée.

À partir du XIX^e siècle, même si son atelier est installé dans le village, le sabotier continue de se rendre en forêt pour abattre les arbres correspondant au volume de bois dont il a besoin, ou, s'il les a acquis déjà abattus, pour en préparer les troncs et les débiter en petites sections plus faciles à transporter dans son atelier. C'est

9. Mention relevée par H. PAUMIER, Archives départementales du Calvados 8 E 20866.

10. Dénombrement de population 1856.



EN NORMANDIE — Le Sabotier

Il est certain que ma boutique
N'a pas grand air comme l'Opéra ;
Mais la clientèle y rapplique ;
Qui veut des sabots en aura !

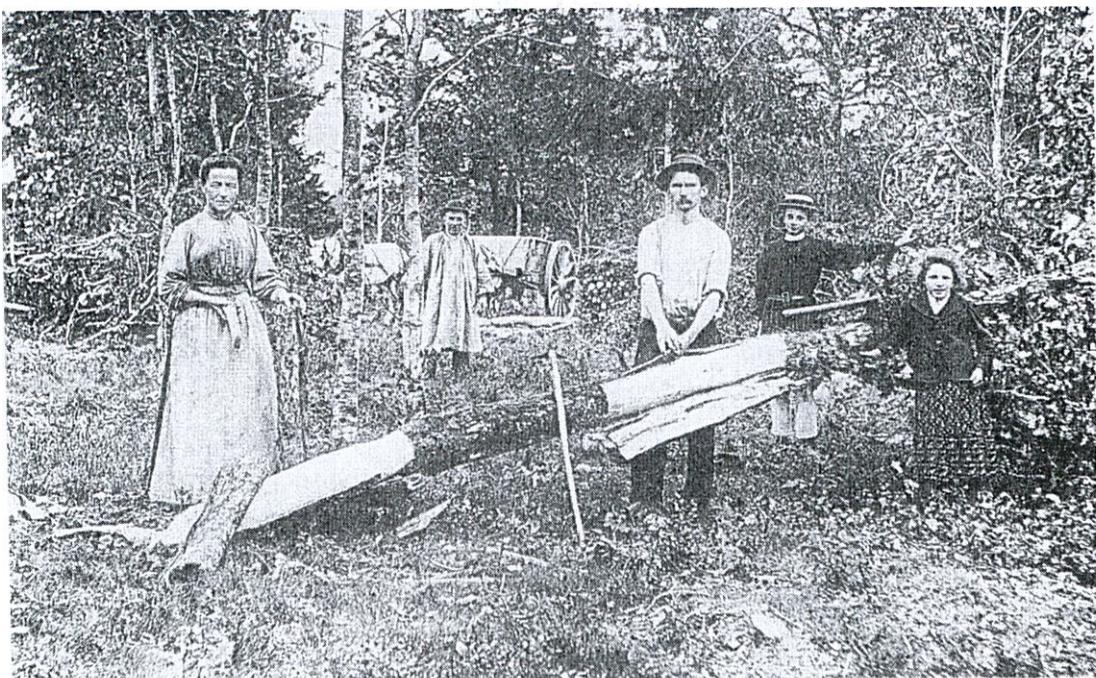
Henri **ERMICE**

Lib. H. Ermice, Vire

un travail d'hiver. En été, l'artisan travaille comme journalier agricole ou à l'entretien de sa petite exploitation dont il est propriétaire. Nous retrouvons là le jumelage des activités agricoles en milieu rural : travail de la terre et petit artisanat.

Les peleurs d'écorce ou cueilleurs de tan

Les tanneries de Saint-Pierre-sur-Dives, fort nombreuses jusqu'au milieu du xx^e siècle, étaient gourmandes de *tan*, écorce de chêne broyée indispensable au traitement des peaux.



Au Pays Normand. - La décortication du Tan dans la Forêt de St-Sever

Ce sont les bûcherons ou les salariés agricoles, en quête d'un revenu d'appoint, si maigre soit-il, qui récoltaient les écorces sur les troncs des taillis abattus. Fernand Rault¹¹ relate qu'en 1751, le seigneur de La Roque Baignard avait passé un contrat avec Michel Verdelet, stipulant que les chênes devaient être pelés et coupés le même jour, « ce qui obligeait Verdelet à avoir dans les coupes deux équipes de tâcherons : les bûcherons et les peleurs ».

11. Fernand RAULT, « Forestiers d'autrefois », revue *Le pays d'Auge*, janvier 1976.

Les peleurs utilisaient un étrange outil, le *pelard*, fabriqué dans un os de mouton ou dans un tibia de cheval. La tête élargie de l'os était destinée à tenir l'outil bien en main, l'autre extrémité, taillée en biseau, offrait un tranchant rectiligne.

Parfois le pelard était muni d'une lame de fer, taillée en biseau et solidement enfoncée dans la tête spongieuse de l'os.

Il existait également des pelards métalliques, constitués d'un manche en bois terminé par une sorte de cuillère plate affûtée à son extrémité.

Le peleur commençait sans doute par inciser l'écorce par le haut, sur une largeur de 4 ou 5 cm; ensuite il traçait, vers la base du chêne, deux sillons parallèles et verticaux; enfin il glissait le pelard sous l'écorce afin de décoller cette dernière.

Rassemblées en fagots et liées, les écorces étaient alors prêtes à être livrées aux tanneurs.

Le cerclaire

Le *cerclaire* ou *cerclier* fabrique des cercles pour les tonneaux qui seront remplis de cidre à l'automne. Il travaille dans la forêt en choisissant les essences à fibres longues : frêne, bouleau, saule marsault, ainsi que le *pelard*, jeune chêne dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan.

Le cerclaire fend le *brin* ou long bâton en quatre, de façon à conserver un côté avec l'écorce. Sur un établi portatif appelé *banc*, il fixe le quart du brin et

l'égalise, côté bois, à l'aide d'une *plane*. Ensuite, le cerclaire enfonce solidement en terre des piquets disposés en ronds, et place les brins devant ceux-ci, de façon à leur donner la forme du cercle.

Les extrémités sont liées avec de l'osier, des encoches pratiquées à l'extrémité des cercles assurant l'efficacité de la ligature.

Les dimensions, largeur et épaisseur des cercles varient avec les diamètres des futailles auxquelles ils sont destinés : tonnes, tonneaux, pipes, ponçons, barriques ou barils.

Le fagotier

Les branches provenant de l'élagage des haies ou de l'ébranchage des arbres étaient taillées à la serpe, sur un billot, et placées sur le métier à fagots. On prenait



soin de poser d'abord les plus grosses branches qui formaient le *parement*. Le serrage était obtenu par un moulinet à crémaillère mû par une *tavelle* (barre de fer arrondie) et qui entraînait une chaîne. Lorsque le fagot était suffisamment serré, on bloquait la crémaillère au moyen d'un cliquet métallique appelé *renard* et on liait les branches avec un fil de fer.

Les branches pouvaient être aussi rassemblées en *bourrées*, elles étaient plus longues que celles du fagot (deux mètres environ), simplement tassées au pied et attachées avec un lien végétal (branche de noisetier par exemple) appelé *hart*. Ces bourrées étaient surtout utilisées pour les fours de boulanger.

Jack MANEUVRIER

Une vente d'arbres à Thiéville en 1848

Marcel COULON

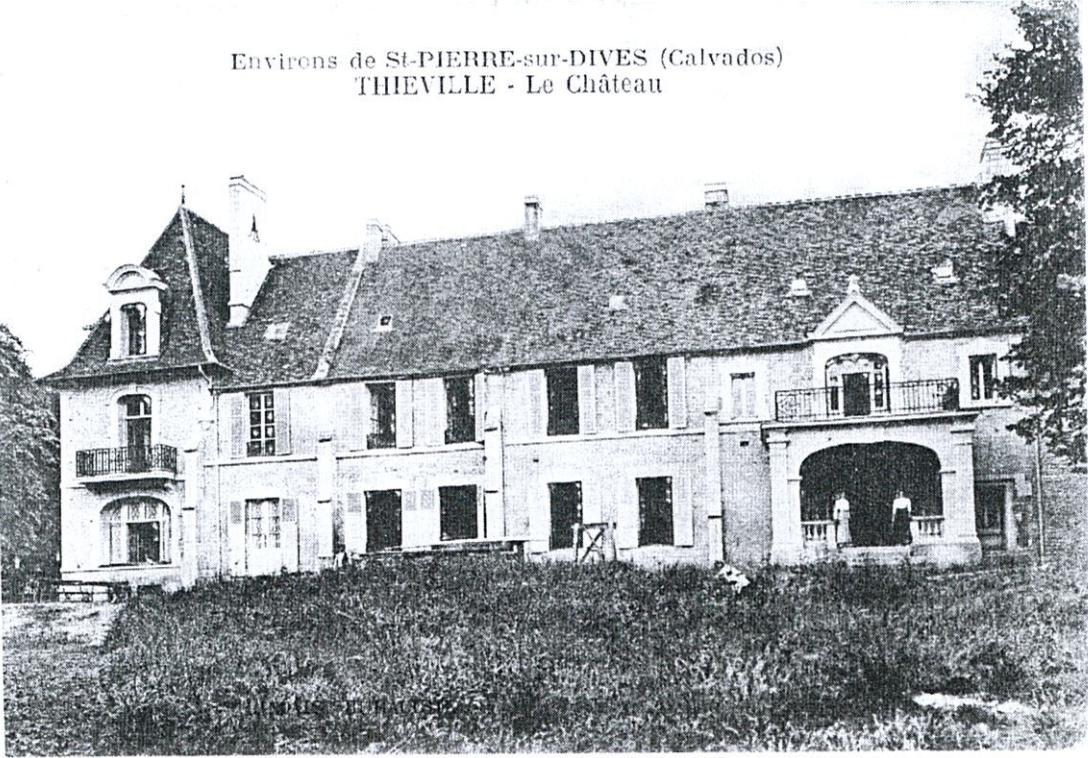
Janvier 1848. La monarchie de juillet touche à sa fin. Pour mémoire, Louis-Philippe avait été proclamé roi des Français à la suite de la révolution des 27, 28 et 29 juillet 1830, dites des Trois Glorieuses, qui mit en place une monarchie constitutionnelle. Après 18 années d'un règne agité, Louis-Philippe 1^{er} est confronté à un mécontentement populaire à Paris dont il ne prend pas la mesure. Il sera contraint d'abdiquer le 24 février 1848, la II^e République sera proclamée le même jour.

Arsène Aumont-Thiéville, propriétaire du château de Thiéville, des fermes et des terres qui en dépendaient, est notaire à Paris. Républicain convaincu et politiquement engagé, il avait été élu puis réélu, député de Caen de 1837 à 1846. En ce début de 1848, il prépare activement l'insurrection parisienne aux côtés de



Arsène Aumont-Thiéville vers 1865 (Coll.part.)

Environs de St-PIERRE-sur-DIVES (Calvados)
THIEVILLE - Le Château



Le Château de Thiéville (Coll.part.)

la Garde Nationale qui fera cruellement défaut au Roi des Français lors des émeutes de février. La II^e République nommera Arsène Aumont-Thiéville, alors âgé de 42 ans, Commissaire du Gouvernement (préfet) pour le Calvados.

Faute de temps, il ne peut organiser et être présent aux ventes d'arbres de sa propriété : il mandate verbalement son gardien Jean François Gilles pour le représenter et «au besoin s'en porter fort». L'organisation

de la vente est confiée à M^e Toussaint Toutain, notaire à Saint-Pierre-sur-Dives, chargé d'en rédiger l'acte, cf. extrait ci-contre.

La date une fois fixée au dimanche 16 janvier 1848, M^e Toutain annonce la vente par des affiches manuscrites, apposées par ses soins à Thiéville, Bretteville-sur-Dives, St-Pierre-sur-Dives et autres lieux environnants.

Il informe qu'il va être «procédé en la commune de Thyéville, sur la propriété dudit Sieur Aumont, à la vente publique aux enchères et en plusieurs lots, de différents arbres sur pied, essences d'orme et autres.»

La vente commencera près des bâtiments de la ferme de Bretteville. La veille, M^e Toutain rédige sur le registre dédié aux ventes de meubles du bureau de Saint-Pierre-sur-Dives, une déclaration officielle certifiée par A. Motte de Bizancourt, Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.

M. Gilles compose les lots d'un ou plusieurs arbres au moment de la mise en vente. Il indique au cas par cas les arbres qui doivent être sciés au ras du sol (à coupe blanche) ou déracinés. Les arbres seront marqués par leur numéro de lot.

Les adjudicataires devront enlever les arbres avant le 1^{er} mars. Ils seront responsables des dégâts qu'eux ou les ouvriers qu'ils emploient, pourraient faire sur les propriétés du vendeur. Ils s'engagent remettre le terrain en état après les travaux, en particulier que l'écoulement des eaux ne soit pas gêné. L'enlèvement se fera par les chemins existants, sans en créer de nouveaux.

Vente d'arbres.

Du registre de déclarations préalable aux ventes de meubles du
bureau de Saint Pierre sur Dives, à été extrait ce qui suit :

N^o 410. Le quinze janvier mil huit cent quarante huit

Est comparu M. Constantin susnommé à Saint Pierre sur Dives, Seignol à Thiéville.

848. Janvier 16. qui devant dimanche à midi, et précédés, au la commune de Thiéville, à l'aveugle et
N^o 19. au la propriété de M. Armand Constant Thiéville, notaire à Paris, a la vente aux enchères et
en plusieurs lots d'arbres sur pied, sçavoir D'orme et hêtre,

Le dont il a reçues acte et à signé, Signé Constantin

Le présent exploit est fait conformément au registre par le receveur de
l'enregistrement et des Domaines au dit Bureau, sçavoir, les jours, mois et an
susdits, Signé M. Armand Thiéville

Le jour de huit dimanche dix-neuf janvier mil huit cent quarante
huit, à midi,

A la requête de M. Jean François Gilles, garde particulier, et
homme d'affaires, demeurant à Thiéville.

Acte de vente d'arbres réf. AD-14_8E/23280.

Les adjudicataires paieront le prix de leur adjudication à M. Gilles, seul chargé de le recevoir, et cela avant la Saint Michel. En sus du prix de l'adjudication, ils paieront au notaire une charge de 7,5 % destinée à couvrir le timbre de l'acte de vente, les droits d'enregistrement, les frais d'affiches et de publication, et ceux du notaire. En cas de non-paiement à l'échéance, il y aura un supplément de 5 %.

M. Gilles «se réserve le droit d'exiger caution pour toute personne dont la solvabilité ne lui serait pas suffisamment connue», ceci avant tout enlèvement.

La vente aux enchères se déroule comme suit :

- 1^{er} lot composé de 8 arbres marqués n° 1, adjudgé à Louis Cochon, propriétaire demeurant à Thiéville, pour 18,5 francs
- 2^e lot : 6 arbres adjudgé au même dont un à couper à coupe blanche, pour 30 francs
- 3^e lot : 8 arbres à Pierre Lecesne de Thiéville, pour 19,5 francs
- 4^e lot : 5 arbres à Thomas Aubin, marchand de bois à Saint Pierre, pour 60 francs
- 5^e lot : 5 arbres à Charles Abriard, marchand de bois à Saint Pierre, pour 27 francs
- 6^e lot : 5 arbres à Guillaume Margerie, aubergiste à Saint Pierre, pour 12,75 francs
- 7^e lot : 2 arbres au dit Sieur Aubin, pour 5,25 francs
- 8^e lot : 3 arbres à Louis Dubois, cultivateur à Thiéville, pour 54 francs
- 9^e lot : 2 arbres à couper à coupe blanche à Onésime Poutrel, cultivateur à Thiéville, pour 20,75 francs
- 10^e lot : 10 arbres à Arsène Pierre, aubergiste à Thiéville, pour 26 francs
- 11^e lot : 12 arbres à Roger Cauton, de Thiéville, pour 24 francs
- 12^e lot : 5 arbres au dit Sieur Aubin, pour 30 francs
- 13^e lot et dernier lot : 9 arbres au dit Sieur Margerie, pour 35 francs

Soit au total 80 arbres pour 362, 75 F soit 1 425 € aujourd'hui (conversion francs/euros: 100 F au XIX^e siècle équivalent à 393 € en 2018, source INSEE).

M^e Toutain valide les enchères.

L'acte de vente est rédigé sur place et lu en présence des témoins instrumentaires MM. Louis Robert Sénéchal, perruquier, et Jean Baptiste Lecortier, épicier.

Il est alors signé par M. Gilles, les témoins et le notaire. M. Motte de Bizancourt l'enregistre à Saint-Pierre-sur-Dives le 22 janvier 1848.

A priori, tout s'est ensuite passé comme prévu, la juridiction de Monsieur le juge de paix du canton de Saint-Pierre-sur-Dives n'ayant pas été saisie.

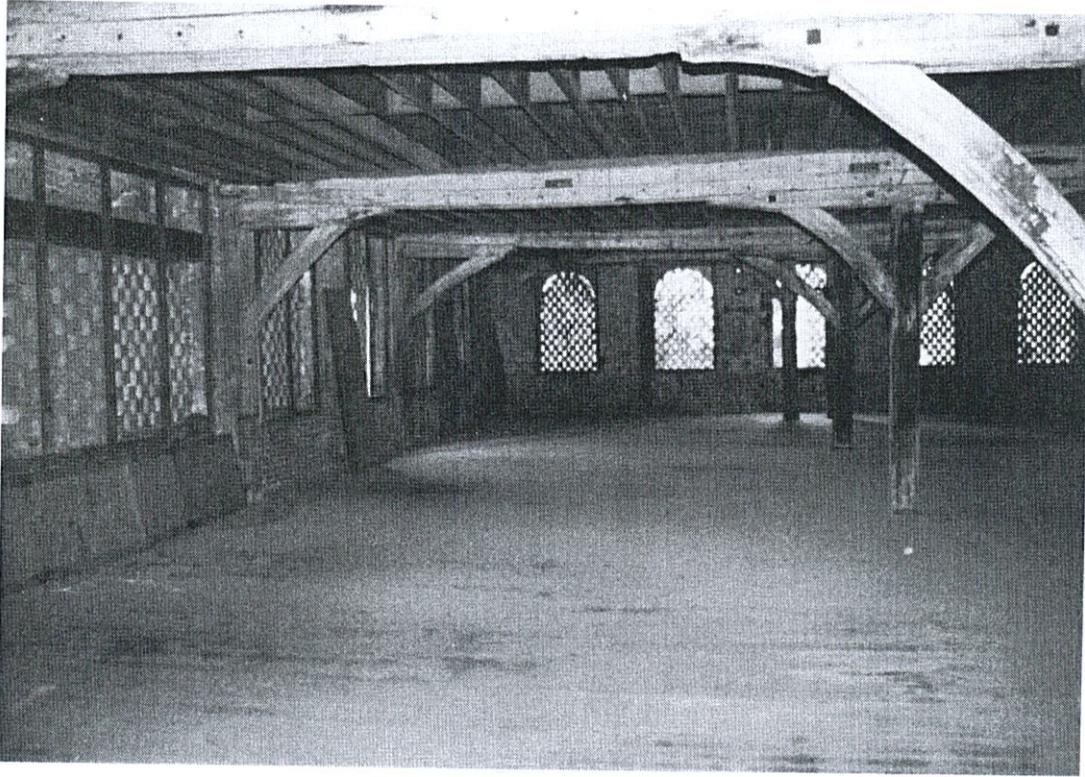
Marcel COULON

Le peuplier et les boîtes à fromages à l'usine Leroy de Livarot

Jean TRAMBLAIS

Au XIX^e siècle, les fromages sont réunis par paillots de six séparés entre eux par une simple feuille de papier. Cet emballage mal adapté aux nouveaux moyens de transport sera remplacé par des boîtes individuelles en bois de peuplier. C'est un bois blanc, léger, souple qui ne donne pas d'odeur au fromage et le laisse respirer.

D'impressionnants « charretis » transportent des grumes de plus de 10 mètres de long. Elles sont tirées par de lourds attelages de 4 chevaux disposés en flèches que les charretiers dirigent au fouet et à la voix. À la scierie, les meilleures grumes seront tronçonnées en billes de 80 centimètres de long. Elles seront écorcées à la hache, puis c'est à la scie et à la varlope qu'elles seront transformées en copeaux.

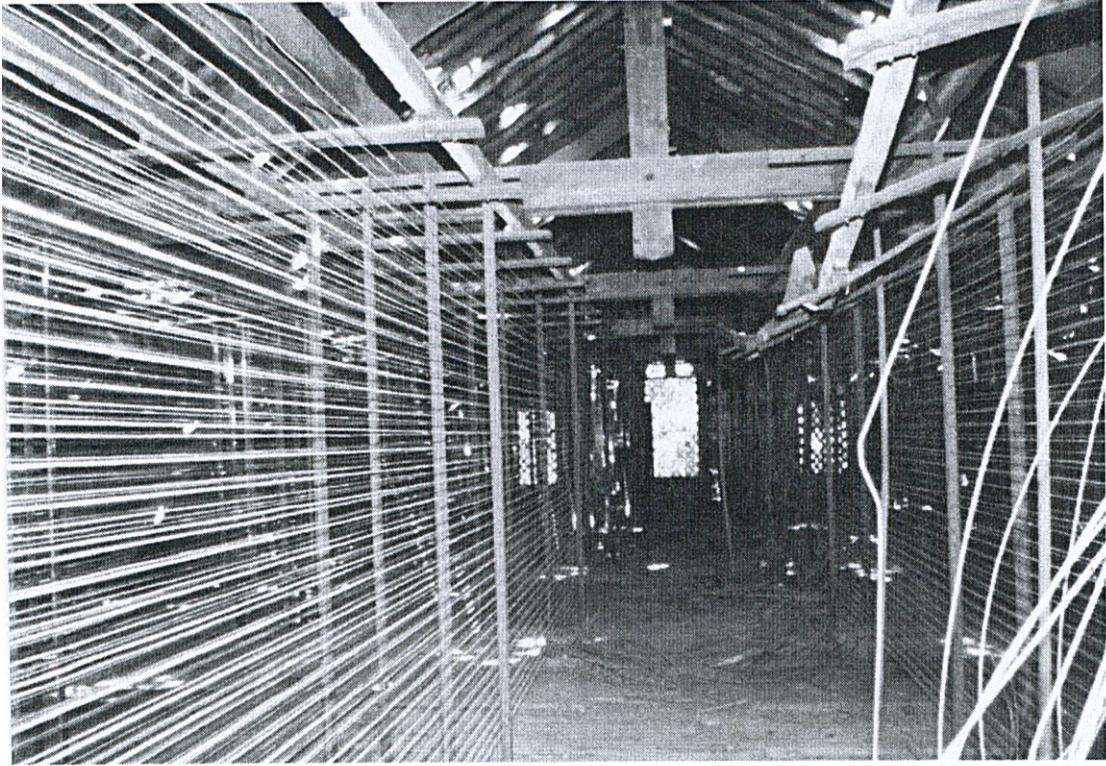


Intérieur de l'usine Leroy

Le séchage des copeaux

les copeaux séchés à la vapeur sont déformés ; ils retrouveront leur planéité en reposant sur les fils tendus entre les portiques métalliques placés dans une immense salle aux murs ajourés.

Des briques sont savamment disposées pour laisser passer l'air. Leur agencement permet la diffusion d'une étrange lumière.

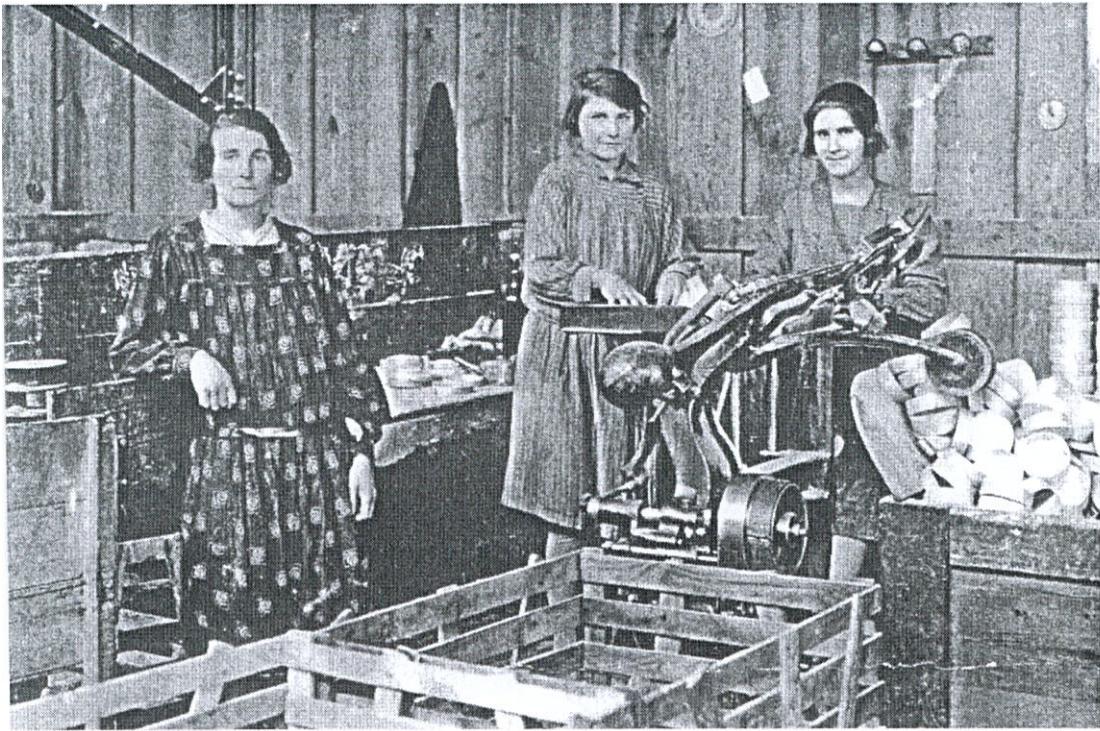


Intérieur de l'usine Leroy

Des petits clous pour le montage des boîtes

Les gens du pays viennent souvent à la scierie chercher leur provision de copeaux préalablement découpés pour monter des boîtes à fromage à la maison. Il leur faudra d'abord effectuer le « couvrage », c'est-à-dire enrouler une bande latérale autour d'une rondelle, puis immobiliser le tout en s'aidant d'un « atelier », petite planche équipée d'une cale arrondie au diamètre d'une





Des ouvrières à l'usine Leroy

boîte. Un petit outil, sorte de tournevis à panne carrée aimantée, sert à maintenir en avant la pointe des petits clous qu'il suffira d'enfoncer pour rendre solidaire la bande avec la rondelle. Un cylindre qui trempe en partie dans la colle servira à encoller l'étiquette du couvercle.

Une machine pour l'obtention des copeaux

En 1910, pour améliorer la production, une machine remplace scie et varlope. C'est la dérouleuse, une sorte de tour à bois qui fonctionne comme un taille-crayon.



4222 - Edition Toutain - P. Banel, phot., Vimontiers

LIVAROT (Calvados) - L'Usine - Sortie des Ouvriers

La sortie de l'usine Leroy

Des agrafes pour remplacer les petits clous

Au début du ^{xx}e s., on utilise des machines àagrafer, ce qui met un terme au travail à domicile. Des jeunes apprentis sont occupés au «couvrage». C'est ainsi que quatre-vingt personnes, essentiellement des femmes, travaillent dans un atelier d'agrafage qu'il faut chauffer.

Le soir, la cigarette étant interdite, certains ouvriers repartent en mâchonnant un copeau de peuplier.

Texte et collection photographique : Jean TRAMBLAIS

Une forêt musicale en Pays d'Auge

Philippe DORLÉANS

« Le fieffé coureur de nymphes s'était vu dérober une proie, changée en roseau par ses sœurs des forêts au moment même où il allait la saisir. Pour rémemorer Syrinx, la métamorphosée, le dieu y tailla des tronçons, les assembla avec de la cire d'abeille et joua le premier air sur la flûte multiple qui garde encore les noms de la légende. »

Pierre LIEUTAGHI, *La plante compagne*,
1998, éd. Actes sud

En 1998, je venais d'acquérir six hectares de terre en friche au lieu-dit Meautry. Le projet consistait à y planter des arbres pour une forêt en devenir. Quels arbres pour ce terrain particulièrement difficile ? Dans un premier temps, la « fiche diagnostique de station » me guida vers des essences forestières classiques : pin, chêne, frêne, érable... Puis ma passion pour la musique m'invita à envisager des essences pouvant pous-



ser sur ces terres et devenir plus tard des instruments de musique.

Ainsi, je demandai à Katia Plékhoff¹ de me faire une étude en raison de ses compétences dans ce domaine. Une première liste de plantation fut établie, basée sur les propriétés du sol et précisant pour chaque essence le type d'instrument possible transformé à maturité :

Alisier torminal: flûtes, cornemuses, mécanique de piano. Teint en noir, il imite l'ébène.

1. Katia Plékhoff est jardinière spécialisée, diplômée de l'École du Pays age de Grasse

Aulne glutineux : caisse de clavecin, corps de guitare électrique.

Buis : flûtes, bombardes, cornemuse, chevilles et cordier de violon. Dans le clavecin, le buis est utilisé pour les marches et la mécanique.

Charme : mécanique du piano, languettes des sautereaux de clavecin et archets médiévaux.

Chêne : châssis d'orgue et piano, console et tuyaux d'orgue.

Cormier : flûtes, clarinette, basson, cornemuse, archets baroques, mécanique de piano.

Érable sycomore et Érable plane : flûtes, clarinette, basson, cornemuse. Fonds, éclisses, volutes, chevalet et manches de violon ; archets, harpe et manche de guitare.

Frêne : manche et corps de guitare électrique.

Hêtre : chevalets et sommiers de piano, touches du clavecin, fonds et éclisses de violon parfois. Contre-plaqué et multiplis pour châssis, sommier et chevalet de piano.

Houx : marches de clavecins et archets baroques.

Poirier : flûtes, clarinette, basson, cornemuse, sautereau de clavecin et mécanique de piano.

Saule blanc : harpe irlandaise, coins et tasseaux des violons et violoncelles

Tilleul : sommiers, caisse et touche de clavier de clavecin, de piano ou d'orgue. Corps de guitare électrique.

Cette liste établie, il nous fallait maintenant planter ! Au total, les mille arbres ont été répartis de la manière suivante :

- 30 % poirier ;
- 20 % érable plane et sycomore ;
- 10 % alisier torminal ;
- 5% cormier ;
- 20% frêne (semis naturel) ;
- 15% autres essences contenues dans la liste.

Vingt-et-un ans après, voici le retour d'expérience : la culture de ces essences demande un travail important de taille. Beaucoup de tâtonnements lorsque l'on est novice en la matière.

Quelques remarques. Poiriers: bonne implantation, mais des épines très nombreuses, entretien difficile. Alisier torminal: le moins délicat, aucun échec, facile à tailler... Mon préféré! Cormiers, érable plane et sycomore: mauvais résultat car la terre est trop lourde et pas mal drainée. Ces essences sont remplacées progressivement par de l'alisier torminal. Frênes: la chalarose (champignon s'attaquant au frêne) s'est installée. La presque totalité de la plantation va disparaître. Remplacement à prévoir. Les 15% d'essences diverses se comportent bien. Certaines remplaceront la défaillance des autres.

Il faudra encore vingt ans pour que les bois parviennent à maturité et soient exploités. En tout, il aura fallu quarante ans pour que la forêt devienne réellement musicale ! Rendez-vous donc en 2060... Pour plus d'informations, je vous conseille le livre de Jean-Marie-BALLU, *Bois de musique, La forêt berceau de l'harmonie*, éd. Gerfaut, 2004.

Philippe DORLÉANS

Parisienne ou le secret du Père Fabius

Pierre FRÉMONT

J'étais allé avec Yves Sommet, marchand de bestiaux, à Courtonne la Meurdrac pour voir une vache amouillante chez le Père Fabius à Roques. Le bonhomme se défermait. Il lui restait quelques vaches à vendre, qui pâturaient dans un herbage près de la maison.

Il nous fit la présentation du cheptel et, peut-être pour accentuer l'effet de surprise (l'effet bœuf), il se campa fièrement, redressant son corps voûté, derrière une bonne vache normande et, d'un ton sentencieux, s'exclama : « Une sacrée cocotte... Je l'ai appelée Parisienne, si vous l'achetez, vous n'êtes pas obligé de garder son nom. C'est ma meilleure vache ! Et puis tiens puisque je m' retire, j'vas vous le dire le secret. Cette vache-là si elle vous fait un veau mâle, vous l'élevez pour faire un père et vous lui faites saillir toute vos vaches, c'est ça le « secret ! »



Il répète d'un ton solennel: « C'est ça le secret ! »
Pareil secret ne pouvait être divulgué à la légère.

Après d'âpres négociations autour de cafés arrosés,
j'ai fini par acheter Parisienne et le secret en prime.

Peu de temps après, elle vélait... d'une génisse. En-
suite, elle crevait d'une fièvre de lait et terminait sa
carrière à l'équarrissage.

Il ne me restait que le secret.

Texte et illustration :
Pierre FRÉMONT

Appel à témoins : pourquoi a-t-on planté des marronniers à l'entrée des fermes ?

Christiane DORLÉANS

En Pays d'Auge à la fin du XIX^e siècle, on a planté deux marronniers à l'entrée des fermes. C'est un patrimoine à préserver, mais aussi une pratique qu'il nous reste à comprendre.

Le marronnier d'Inde, *Aesculus hippocastanum*, a été découvert, non pas en Inde comme pourrait le laisser penser son nom, mais dans les Balkans, d'où il fut rapporté par le botaniste Charles Lécuse.

À Lisieux, des avenues de marronniers

Le marronnier à fleurs blanches sera d'abord planté en alignements dans les parcs, où cet arbre monumental a besoin de beaucoup d'espace. Le journaliste Amédée Tissot décrit l'ancien jardin de l'Évêché de Lisieux : « Il s'étendait de la place de la Victoire à la rue de la



*Deux marronniers à l'entrée d'une ferme de Vieux-Pont-en-Auge
(photo : T. Bricon)*

Chaussée. Encadré à l'est et à l'ouest par deux magnifiques avenues de marronniers, qui furent abattus en 1794... »

À l'entrée des fermes

À partir de 1850, les marronniers sont plantés dans les cours de récréation. Vers la fin du XIX^e siècle, dans l'ensemble du Pays d'Auge, deux marronniers sont plantés à l'entrée des fermes. Quelques dizaines années plus tard, ils garderont à l'ombre les bidons que le laitier ne ramasse parfois qu'à midi. Toutefois, à l'origine de leur plantation le lait est entièrement transformé à la ferme. Alors pourquoi a-t-on planté ces arbres sur le bord des routes ?

D'une longévité de 200 ans, les marronniers qui ont survécu à l'élargissement de l'entrée des fermes sont aujourd'hui en fin de vie dans le Pays d'Auge. Ces arbres magnifiques mériteraient qu'on les préserve et peut-être que l'on maintienne cette pratique ancienne. Ainsi, à Crèvecœur, l'entrée du château a été récemment replantée de deux marronniers.

Nous recherchons toute documentation, archive familiale ou témoignage qui permettrait de comprendre cette pratique localisée au seul Pays d'Auge.

Christiane DORLÉANS

Le Foyer rural du Billot

Le Foyer rural du Billot est une association régie par la loi de 1901. L'adhésion familiale comprend l'abonnement au bulletin Histoire et Traditions Populaires, publié chaque semestre en juin et décembre, et permet de participer aux différentes activités : sortie « manoirs », voyages, arts plastiques, expositions, etc.

Quelques dates

1970. Création de l'Association « Foyer Rural des Jeunes et d'Éducation Populaire ». Activités : tennis de table, ciné-club, bibliobus, arts plastiques, atelier peinture, théâtre (deux pièces, mises en scène par les jeunes du Foyer, seront présentées au public : *Adolescence 75* et *Les pieds sur terre*), randonnées, après-midi pour les anciens...

1974. Première exposition dans la salle des fêtes, « Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge » ré-

alisée par les élèves de l'école, les parents d'élèves et les membres du Foyer. Les expositions suivantes seront présentées jusqu'en 1984 dans la salle des fêtes communale.

1983. Premier numéro du bulletin *Histoire et Traditions Populaires*.

1985. Achat d'un bâtiment agricole qui, restauré, sera désormais utilisé pour les futures expositions et les activités du Foyer.

Été 1985. Première exposition dans notre nouveau Foyer, « Du blé au pain ».

Octobre 1995. En assemblée générale, le conseil d'administration décide d'une nouvelle dénomination de l'association, qui devient « Foyer Rural du Billot, Histoire et Traditions populaires ».

Expositions réalisées depuis 1974

Dans la salle des Fêtes du Billot :

1974 : Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge

1975 : La pomme et le cidre en Pays d'Auge

1976 : La forêt

1977 : Le cheval en Pays d'Auge

1978 : les repas d'antan

1980 : L'enfant en Pays d'Auge

1981 : L'école rurale d'autrefois, expo permanente

1982 : La maison rurale et ses artisans

1983 : Saint-Georges-en-Auge, histoire d'un village
(avec la municipalité)

1984 : Femmes du Pays d'Auge

Dans notre bâtiment acquis en 1985 :

- 1986 : Du blé au pain
- 1987 : Paysans du sud Pays d'Auge
- 1988 : L'art de soigner en Pays d'Auge
- 1989 : L'élevage en Pays d'Auge
- 1990 : De la forge à l'atelier
- 1991 : les artisans du cuir
- 1992 : La céramique en Pays d'Auge
- 1993 : De la fibre à la toile
- 1994 : Il était une fois le jardin
- 1995 : L'art de plaire en Pays d'Auge
- 1996 : Chauffage et éclairage en Pays d'Auge
- 1997 : Le mariage en Pays d'Auge
- 1998 : Naître et grandir en Pays d'Auge
- 1999 : Le Fayel, une famille, une ferme, un village
- 2000 : Les artisans du bois : du sabot à la maison
- 2001 : Jeux, fêtes et réjouissances
- 2002 : Les roches, extraction et utilisation
- 2003 : La communication en Pays d'Auge
- 2004 : Le Billot, mon village en 1900
- 2005 : De la soupe de graisse au bourdelot,
la cuisine de nos grands-mères
- 2006 : Lessives et beaux linges d'autrefois
- 2007 : Rites et cérémonies : le baptême,
la communion, le mariage
- 2008 : La forêt du Billot
- 2009 : Marie, fermière du Pays d'Auge
- 2010 : Petits métiers oubliés du Pays d'Auge
- 2011 : Le cheval
- 2012 : Petite histoire des boissons en Pays d'Auge

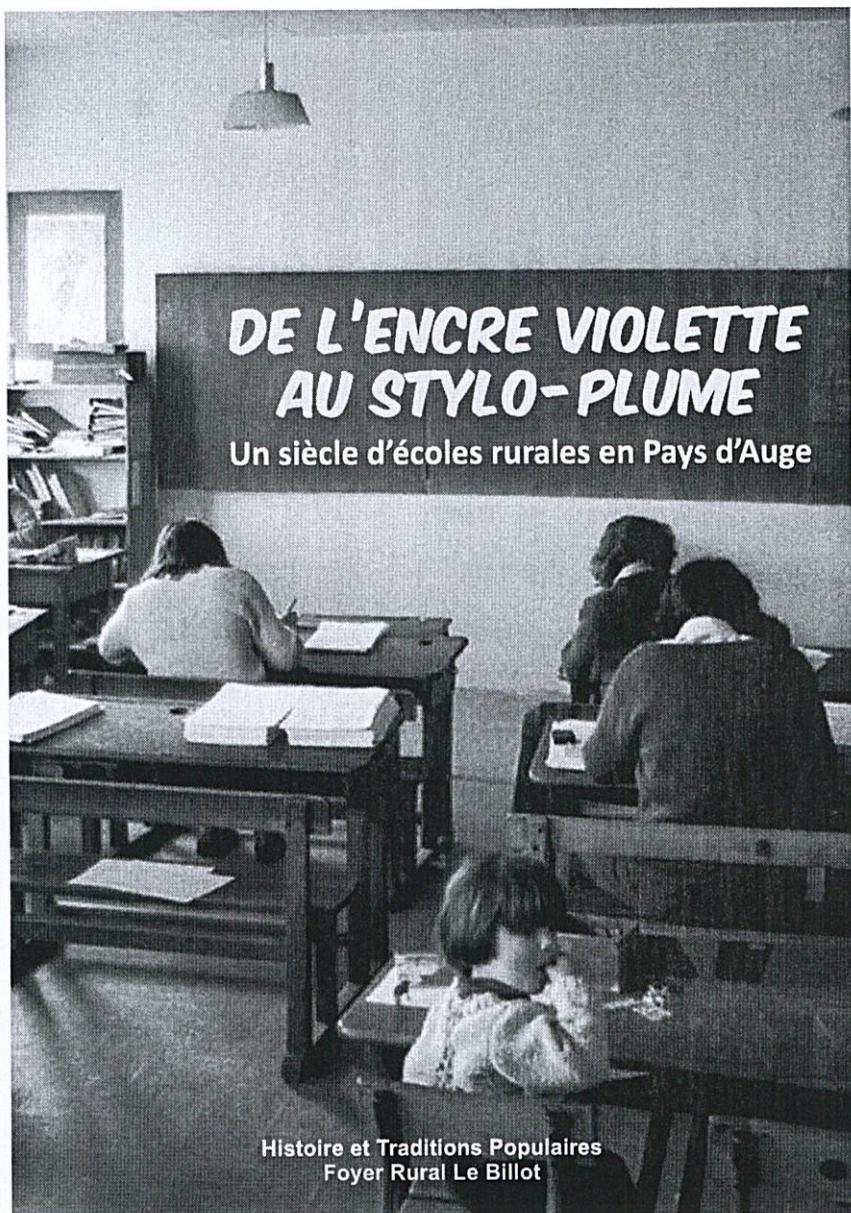
- 2013 : Histoires d'eau en Pays d'Auge
- 2014 : Enfants du Pays d'Auge
- 2015 : La vie quotidienne au fil des saisons
- 2016 : Les arts du feu en Pays d'Auge
- 2017 : Il était une fois le blé
- 2018 : Un manoir en Pays d'Auge
- 2019 : Auprès de mon arbre

Adhésion avec abonnement au bulletin Histoire et Traditions Populaires : 21 € (pour un envoi par la poste, ajouter 10 €).

De l'encre violette au stylo-plume

En juillet 2017, le Foyer Rural du Billot publiait *De l'encre violette au stylo-plume, un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge*. Au sommaire, « un peu d'histoire », mais aussi les « souvenirs de l'école de Saint-Martin-de-Fresnay » de Madame Damécourt, les registres matricules des écoles du canton, les fêtes scolaires, des évocations du « certif » et du verre de lait, ou encore les souvenirs des « instits » de l'école du Billot.

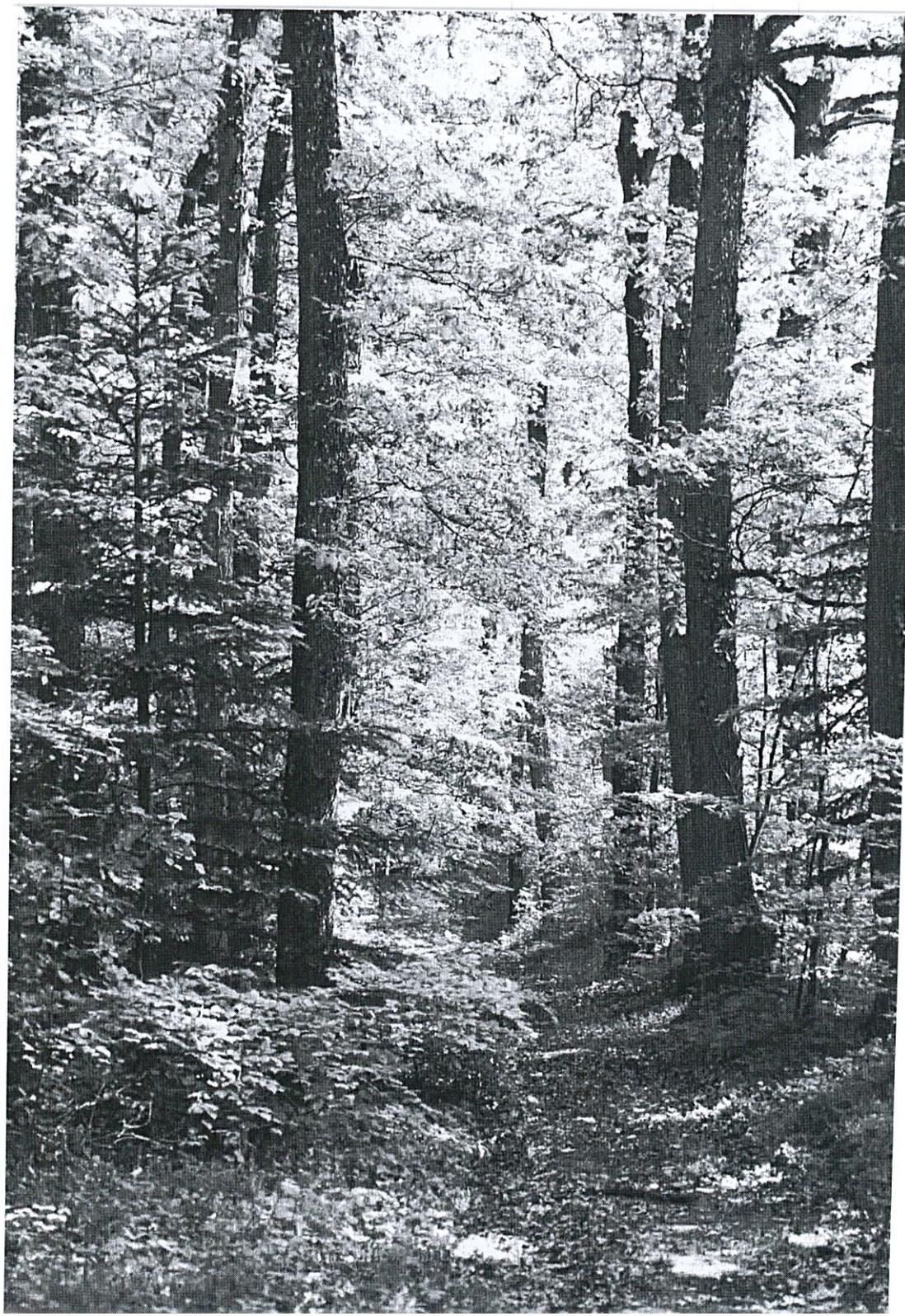
Ce numéro spécial hors-série n'est pas compris dans l'abonnement au bulletin *Histoire et Traditions Populaires*. Les lecteurs désireux de se le procurer peuvent adresser un chèque de 10 € (+4 € en cas d'envoi par la poste) au Foyer rural du Billot - 14170 L'Oudon.



DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

Un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge

Histoire et Traditions Populaires
Foyer Rural Le Billot



Dimanche 30 juin 2019 à 14 h au Foyer du Billot

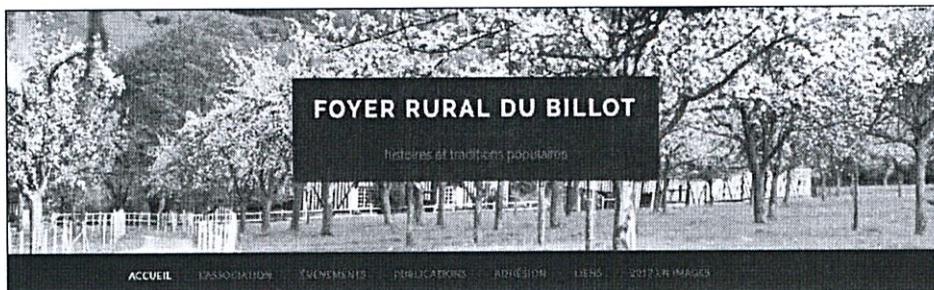
À l'initiative du Foyer du Billot, en collaboration avec
Montviette Nature et RPVO (Randonnées et Patri-
moine de la Viette et de l'Oudon)

L'arbre dans tous ses états
L'arbre et l'homme sur le site du Billot

Circuit pédestre de 3,3 km et 8 postes d'observation :

- **Le coteau calcaire : l'arbre reprend naturellement sa place**
 - recul de l'agriculture ;
 - évolution de la pelouse calcicole ;
 - recolonisation par l'arbre ;
 - programme de restauration.
- **Le vieux chêne : un arbre remarquable qu'on a laissé « dans son coin »**
 - son histoire... sans l'homme ?
- **L'arboretum : des arbres devenus grands par la volonté des élus**
 - plantation par Jean-Michel (70 essences locales) ;
 - mise en valeur ?
- **Les haies : des hommes et des paysages**
 - divers types de haies ;
 - fonctions ;
 - préservation ;
- **Un vieil arbre oublié au milieu de la prairie ; même mort, il restera utile**
- **Le verger conservatoire : l'engagement des hommes d'un terroir**
 - verger AOC (cidres du Pays d'Auge) ;
 - valorisation.
- **L'espace en libre évolution : sans l'homme !**
- **Le tilleul : une histoire**

La sortie pourra se poursuivre par la visite de
l'exposition : « Auprès de mon arbre ».



ACCUEIL ASSOCIATION ÉVÉNEMENTS PUBLICATIONS ADHÉSION LIENS 2017 EN IMAGES

L'actualité du Foyer

19 MARS 2019 10h00 | DOCUMENTAIRE

« Auprès de mon arbre »

Ouverture de notre prochaine expo avançant à grands pas, une petite vidéo s'imposait vous donner l'envie de nous y retrouver avec plaisir.



Nouvelle année, nouvelle expo !

« Auprès de mon arbre ». Tel est le thème de la prochaine exposition annuelle du Foyer rural qui ouvrira ses portes du 22 juin (inauguration) jusqu'au 29 septembre 2019. L'occasion d'y découvrir, outre les différentes essences caractéristiques de notre région, les arts, savoirs-faire et métiers autour de l'arbre et du bois.



LE BILLOT EN IMAGES



19 MARS 2019 10h00 | DOCUMENTAIRE

RECHERCHER

Rechercher



Retrouvez toute l'actualité du Foyer sur
www.lebillot.org

Remerciements

L'exposition « Auprès de mon arbre » a été réalisée grâce à la participation de l'Agglomération de communes de Lisieux, de la commune de Saint-Pierre-en-Auge et des associations : Société historique de Lisieux, Société historique de Livarot, Montviette-Nature, Randonnées et Patrimoine de la Viette et de L'Oudon (RPVO).

Merci à Lili BERTRAND et à Majo LECERF qui ont soutenu le moral des troupes avec leurs excellents gâteaux.

Merci aux membres du Conseil d'Administration du Foyer qui ont effectué les travaux de menuiserie, de maçonnerie, de peinture, d'électricité, recherché les objets et documents et participé à leur mise en place : Jean-Jacques BAIZE, Almir BELLIER, Lucien BERTRAND, Dominique BORDEAUX, Yvon et Arlette BOUILLE, Thierry et Paule BRICON, Mercé et Florent CHABOISSIER, José et Claude CASTEL, Mi-

chel et Marie-France CHANU, Jean-Yves CHAZAL, Alain et Claire COEURET, Marcel COULON, Christophe ROBERT, Jen-Pierre et Roselyne GALLOU, Marianne GUILHOU, Gérard et Chantal GUILLIN, Guy HARDOUIN, Daniel LALIZEL, Majo et Bernard LECERF, Jack et Danie MANEUVRIER, Pierre MAROIS, Françoise MECKERT, Jean-Noël et Annie MOTTE, Michel NIGAULT, Lucien et Sylvie PERDEREAU, Franck TIRARD, Evelyne TOSELLO, Jean et Françoise TRAMBLAIS, François et Colette WEBRE

Merci à Max REGNIER pour son soutien efficace et son amitié ;

à Jean-Claude BOSQUAIN qui met à notre disposition sa magnifique collection de cartes postales ;

à Arno MANEUVRIER qui a réalisé la mise en pages et la publication de l'ouvrage d'accompagnement de l'exposition.

Merci enfin aux prêteurs qui ont permis la réalisation de cette exposition :

BAIZE Jean-Jacques, Courtonne la Ville
BERTRAND Lucien, Saint-Georges-en-Auge
BORDEAUX Dominique, St-Martin-de-Fresnay
BOSQUAIN Jean-Claude, Gonneville-sur-Mer
BOUILLE Yvon et Arlette, Caen
BRESSON Emmanuel, Saint-Georges-en-Auge
BRICON Louis Notre-Dame-de-Fresnay

Remerciements

BRICON Paule et Thierry, Caen
CHABOISSIER Florent et Mercé, ND-de-Fresnay
CHAINIAU Dominique, Monpinçon
CHANU Michel et May, Les Autels-Saint-Basile
CHAPELLE Luc, Vicques
CHAZAL Jean-Yves, Canapville
FREMONT Pierre, Saint-Georges-en-Auge
GALLOU Jean-Pierre et Roselyne, Livarot
GUILLIN Gérard et Chantal, ND-de-Fresnay
HARDOUIN Guy, Berville
JOUBERT Alain, musée de la Haie Routot
LETELLIER Régine, Falaise
MANEUVRIER Jack et Danie, Le Billot
REGNIER Max, Beuvilliers
TRAMBLAIS Jean et Françoise
WEBRE François et Colette

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN EUROPE EN JUIN 2019 PAR
LULU.COM (SERVICE D'IMPRESSION À LA DEMANDE).

DÉPÔT LÉGAL : JUIN 2019.

AUPRÈS DE MON ARBRE

Histoire et Traditions Populaires - n°143

- Les arbres de la ferme (années 1950-1960)** p. 7
Témoignages de Jean BOUTIGNY, Louis BRICON et Bernard MARIE
- « On vivait avec la cheminée »** p. 13
Henri VANDENBOS
- Les métiers du bois dans l'anthroponymie normande** . p. 21
Dominique FOURNIER
- Le pèlerinage au chêne de saint Méen** p. 63
Jack MANEUVRIER
- Le bois de chauffage** p. 71
Jack MANEUVRIER
- L'arbre et ses petits métiers** p. 77
Jack MANEUVRIER
- Une vente d'arbres à Thiéville en 1848** p. 93
Marcel COULON
- Le peuplier et les boîtes à fromages** p. 101
Jean TRAMBLAIS
- Une forêt musicale en Pays d'Auge** p. 107
Philippe DORLÉANS
- Parisienne ou le secret du Père Fabius** p. 111
Pierre FRÉMONT
- Appel à témoins** p. 113
Christiane DORLÉANS
- Le Foyer rural du Billot** p. 117
- Remerciements** p. 127